Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 07 octobre 2026

Date de convocation : 30/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 75
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Elincourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Objet : Délibération 2026/141 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2025

Membres présents (64) : MAILLARD Laurent, BACCOUT Fabrice, HERMANT Géry, MOTY Martine, CAFFIAUX Alban, DMYTRUS Cécile, DUDANT Pierre-Henri, TERLYNCK Audrey, LECLERCQ Bruno, LEBRUN Christophe, GOMANNE Dominique, HOTTON Sandrine, FORRIÈRES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DEVIENNE Marc, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, CAILLAUX Céline, MATON Audrey, MERY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX Sandrine, BRISSEZ Renelle, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, DELSART Bettina, FRANCOIS Michel, MARTIN Rémy (S), RAMETTE Vincent, WATREMETZ Jean-Luc, DEMADE Aymeric, PORCHERET Didier, SIMEON Nicolas, SIMEON Serge, LEFORT Lydie, THEBERT Chloé, PAQUET Pascal, CALVANESE Pasquale, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric, LESNE SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUÈRE Laurence, MACHUT Frédéric, KUDLA Barbara, VILLAIN Bruno, WAXIN Julien, GALLIEZ Cindy, GARCIA David, RENZELLA Gian Franco (S), GERARD Pascal, NICAISE GODELIEZ Véronique, QUENNESSON Gérard, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, DOERLER Axelle, MELI Jérôme, LEFEBVRE Maïté, DESCAMPS Olivier

Membres ayant donné procuration (6) : BASQUIN Alexandre à MAILLARD Laurent, SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BERA Audrey à VILLAIN Bruno, CHMIELEWSKI Dominique à DEVIENNE Marc, JUMEAUX Stéphane à LECLERCQ Bruno, CLERC Fanny à DESCAMPS Olivier

Membres excusés (3) : MACAREZ Jean-Félix, DENIZON Violenne, DISDIER Mélanie,

Membres absents (2) : PORTIER Carole, RIQUET Alain

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Délibération 2026/141 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2025

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée que conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, il présente et transmet le rapport d'activité 2025 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis CA2C.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

L'Assemblée prend acte de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

Annexe(s) - *Le Rapport d'activité 2025*

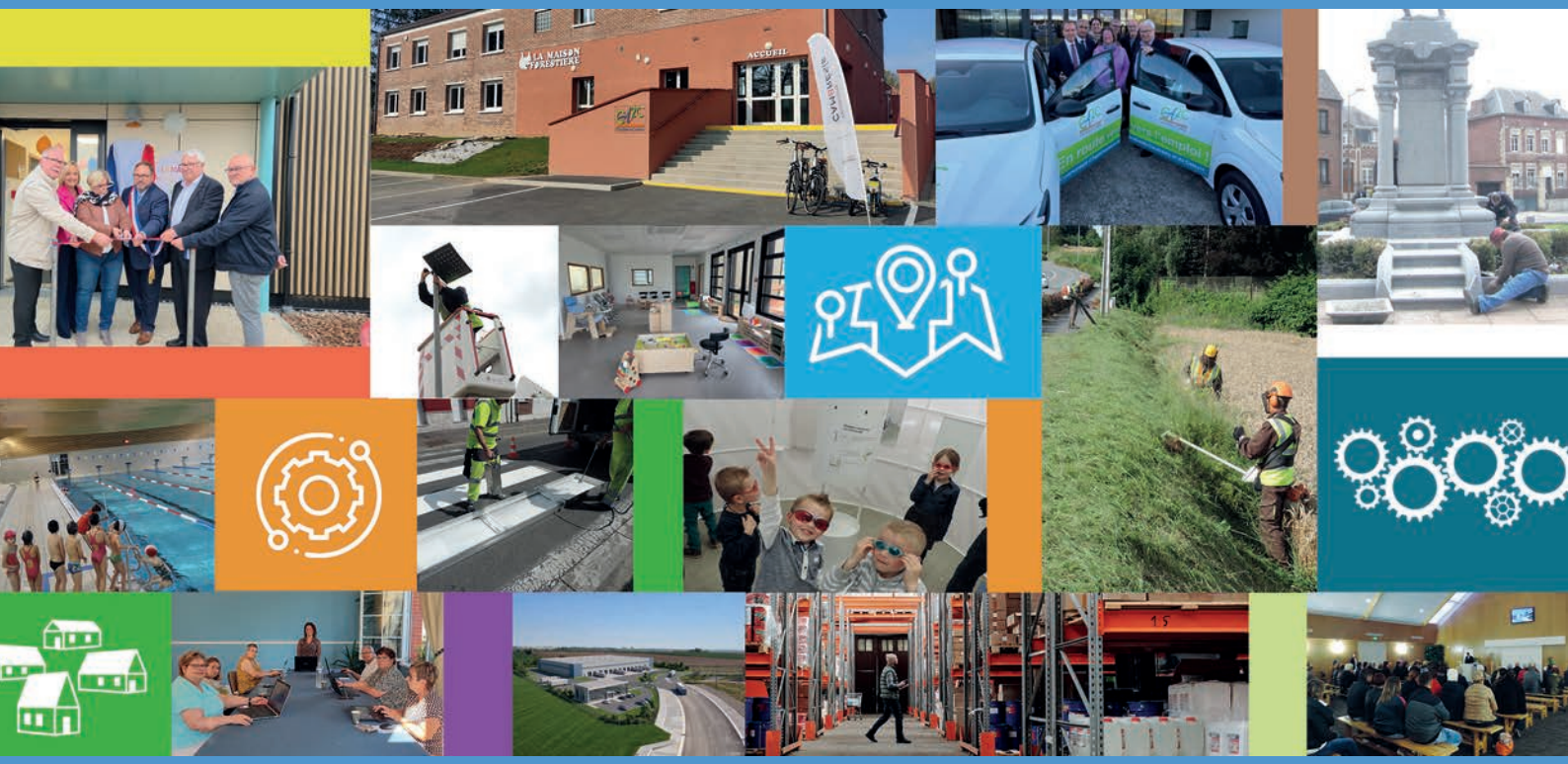
Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 13/10/2026 Publication le 14/10/2026 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Communauté d'agglomération
Caudrésis-Catésis

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2025





Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58



Édito

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Ce rapport d'activité retrace une année 2025 particulièrement dense, marquée tant par l'aboutissement de projets structurants que par des épreuves qui nous ont profondément touchés.

L'attractivité de notre territoire repose avant tout sur une politique d'investissement ambitieuse, menée à la fois directement par l'agglomération et en étroite collaboration avec nos 46 communes.

Notre engagement envers le tissu économique local s'est illustré par le versement de 500 000€ d'aides aux entreprises et aux commerces. En parallèle, 555 000 € de fonds de concours ont permis d'accompagner les municipalités dans la concrétisation de leurs équipements, au plus près des attentes de la population. Le siège communautaire a également été rénové énergétiquement pour 1,22 M €.

L'un des temps forts de cette année demeure l'aménagement de la zone d'activités des 4 Vaux. Cet investissement de près de 5 millions d'euros avec l'aide de l'État et la région des Hauts-de-France notamment – dont l'équilibre financier sera rapidement assuré par la vente de parcelles (voir p. 13) – dépasse la simple opération d'aménagement. C'est un véritable moteur de création d'emplois, pensé pour dynamiser notre économie de proximité et favoriser l'installation de nouvelles familles sur le Caudrésis-Catésis.

Accueillir ces nouveaux foyers exige des infrastructures adaptées, à l'instar de la nouvelle crèche de Walincourt, livrée cette année (un projet de 810 582 €, soutenu par la CA2C à hauteur de 288 354 €).

Au-delà de ces grands chantiers, l'action de notre intercommunalité se vit au quotidien. Elle s'incarne dans la réactivité de nos brigades intercommunales, le soutien à l'autonomie de nos jeunes via l'aide au permis de conduire, ou encore le dynamisme de nos espaces nautiques dont la fréquentation ne cesse de croître. Notre programme culturel, déployé dans l'ensemble des écoles du territoire, constitue par ailleurs une initiative unique dans la région. La qualité de ce service public de proximité repose avant tout sur le dévouement de nos agents, que je tiens ici à remercier très chaleureusement. Les pages qui suivent vous permettront d'en mesurer toute la richesse.

Cependant, 2025 restera également gravée comme une année douloureuse. Nous avons été brutalement endeuillés par la disparition de trois maires, figures familières et estimées de notre conseil communautaire : Ludovic Havart (Neuvilly), Didier Maréchalle (Busigny) et Bernard Plet (Estourmel). Au nom de tous mes collègues élus de la CA2C, je renouvelle mes pensées les plus sincères à leurs familles, à leurs proches et à leurs équipes municipales.

Face à ces épreuves, notre assemblée demeure soudée et résiliente. Plus que jamais, nous continuerons de faire avancer nos projets, au service et au plus près de l'ensemble de nos concitoyens.

Serge Siméon

Président de la CA2C,
Maire du Cateau-Cambrésis,
Conseiller régional des Hauts-de-France

Sommaire

- L'édito Page 2
- Le territoire Page 3
- Les instances Pages 4 à 6
- L'organigramme des services Page 7
- Les compétences Pages 8 et 9
- Le budget Page 10
- Les ressources humaines Page 11
- Les grands projets Pages 12 à 15
- Le développement économique Pages 16 à 18
- La mobilité Pages 19 et 20
- Les marchés publics Pages 21 à 24
- La petite enfance Pages 25 à 27
- L'habitat Pages 28 à 30
- Le numérique Page 31
- Le cadre de vie Page 32
- Les actions en milieu scolaire Page 33
- Les espaces nautiques Pages 34 et 35
- Le crématorium Page 36
- Les aires d'accueil des gens du voyage Page 37
- Les fonds de concours Pages 38 à 40
- Les compétences déléguées Pages 41 et 42

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

LE TERRITOIRE

Situation géographique



Les chiffres clés

46
Communes

2
Villes centres :
Caudry
Le Cateau-Cis

370
Km²

62 780
Habitants
Source : Insee 2023

170
hab/km²

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

INSTANCES

Le bureau exécutif

5 bureaux exécutifs

52 décisions
Par délégation au Président

11 Vice-Présidents



Serge Siméon

Président

Maire du Cateau-Cambrésis
Conseiller régional
Hauts-de-France

Jacques Olivier



Vice-Président
Maire de Bertry

Transport, mobilité, foncier et crématorium

Frédéric Bricout



Vice-Président
Maire de Caudry
Conseiller départemental

Développement économique et communication

Henri Quoniou



Vice-Président
Maire de Saint-Souplet-Escaufourt

Petite enfance, actions en milieu scolaire, numérique

Axelle Doerler



Vice-Présidente
Adjointe au maire de Villers-Outréaux

Finances

Véronique Nicaise



Vice-Présidente
Maire de Saint-Benin

Eau, assainissement, GEPU* et GEMAPI**, Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH)

Fabrice Baccout



Vice-Président
Maire de Beaumont-en-Cambrésis

Suivi des brigades, travaux et voiries intercommunales

Laurence Ribes



Vice-Présidente
Maire de Montay

Tourisme et ruralité

Stéphane Jumeaux



Vice-Président
Maire de Saint-Vaast-en-Cambrésis

Emploi, Formation et Développement durable

Joseph Modarelli



Vice-Président
Adjoint au maire du Cateau-Cambrésis

Espaces nautiques intercommunaux

Michel Hennequart



Vice-Président
Maire de Mazinghien

Représentations extérieures

Pierre-Henri Dudant



Vice-Président
Maire de Bévillers

Plateaux sportifs et aires d'accueil des gens du voyage

Pour rappel : M. Alexandre Basquin avait démissionné au 1er novembre 2024, en raison de sa prise de fonction officielle en tant que sénateur, conformément à la législation sur le non-cumul des mandats.
Le conseil communautaire a décidé de confier les délégations de *M. Alexandre Basquin* à *Mme Véronique Nicaise*.

*: Gestion des Eaux Pluviales Urbaines
**: Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

La conférence des maires

5 conférences des maires

46 Maires

Avesnes-les-Aubert
Laurent MAILLARD

Bazuel
Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis
Fabrice BACCOUT

Beauvois-en-Cambrésis
Yannick HERBET

Bertry
Jacques OLIVIER

Béthencourt
Paul SOUPLY

Bévillers
Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis
Laurent LOIGNON

Briastre
Bruno LECLERCQ

Busigny
Didier MARECHALLE*
René SCAILTEUX

Carnières
Sandrine HOTTON

Catillon-sur-Sambre
Brigitte LEDUC

Cattenières
Daniel FORRIERES

Caudry
Frédéric BRICOUT

Caullery
Alain GOETGHELUCK

Clary
Marie-José DEPREZ

Dehéries
Gilles PELLETIER

Élincourt
Pierre LAUDE

Estourmel
Bernard PLET**
Franck BINET

Fontaine-au-Pire
Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis
Patrice BONIFACE

Honnechy
Bertrand LEFEBVRE

Inchy
Etienne BASQUIN

La Groise
Aymeric DEMADE

Le Cateau-Cambrésis
Serge SIMÉON

Le Pommereuil
Pascal PAQUET

Ligny-en-Cambrésis
Julien LEONARD

Malincourt
Marie-Françoise HERBET

Maretz
Monique LESNE-SETIAUX

Maurois
Bernadette DUBUS

Mazinghien
Michel HENNEQUART

Montay
Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis
Francis GOURAUD

Neuvilly
Ludovic HAVART***
Barbara KUDLA

Ors
Jacky DUMINY

Quiévy
Sylvain HALLE

Rejet-de-Beaulieu
Augustine NOIRMAIN

Reumont
Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert
Pascal GERARD

Saint-Benin
Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt
Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis
Stéphane JUMEAUX

Troisvilles
Jérémy RICHARD

Villers-Outréaux
Patrice QUEVREUX

Walincourt-Selvigny
Jérôme MELI

* Décédé le 3 novembre 2025.
M. René SCAILTEUX est élu maire de Busigny le 14 novembre 2025

** Décédé le 24 décembre 2025.
M. Franck BINET est élu maire d'Estourmel le 13 janvier 2026

*** Décédé le 12 septembre 2025.
Mme Barbara KUDLA est élue maire de Neuvilly le 25 septembre 2025

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

INSTANCES

Le conseil communautaire

5 conseils communautaires

153 délibérations

74 Conseillers Communautaires

Avesnes-les-Aubert
Laurent MAILLARD
Carole PORTIER
Alexandre BASQUIN

Bazuel
Jean-Félix MACAREZ

Beaumont-en-Cambrésis
Fabrice BACCOUT

Beauvois-en-Cambrésis
Yannick HERBET
Virginie MERESSE-DELSART

Bertry
Nathalie GAVE
Jacques OLIVIER

Béthencourt
Paul SOUPLY

Bévillers
Pierre-Henri DUDANT

Boussières-en-Cambrésis
Laurent LOIGNON

Briastre
Mariana DHAUSSY

Busigny
Didier MARECHALLE
René SCAILTEUX (le 14/11)
Nicole GOURMEZ

Carnières
Sandrine HOTTON

Catillon-sur-Sambre
Brigitte LEDUC

Cattenières
Daniel FORRIERES

Caudry
Agnès BÉRANGER
Didier BONIFACE
Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN
Anne-Sophie MÉRY-DUEZ
Bernard POULAIN
Martine DAUCHET
Liliane RICHOMME
Alain RIQUET
Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX
Matthieu BALEDENT
Claude DOYER
Antoine HISBERGUE
Audrey MATON

Caullery
Alain GOETGHELUCK

Clary
Marie-José DEPREZ

Dehéries
Gilles PELLETIER

Élincourt
Pierre LAUDE

Estourmel
Bernard PLET

Fontaine-au-Pire
Jean-Claude GÉRARD

Haucourt-en-Cambrésis
Patrice BONIFACE

Honnechy
Bertrand LEFEBVRE

Inchy
Etienne BASQUIN

La Groise
Aymeric DEMADE

Le Cateau-Cambrésis
Didier PORCHERET
Joseph MODARELLI
Serge SIMÉON
Sylvie CLERC
Matthieu DAVOINE
Stéphanie PLATEAUX
Joëlle MANESSE

Le Pommereuil
Pascal PAQUET

Ligny-en-Cambrésis
Julien LEONARD
Christelle MERIAUX

Malincourt
Marie-Françoise HERBET

Maretz
Monique LESNE-SETIAUX

Maurois
Bernadette DUBUS

Mazinghien
Michel HENNEQUART

Montay
Laurence RIBES

Montigny-en-Cambrésis
Francis GOURAUD

Neuvilly
Ludovic HAVART
Barbara KUDLA (le 25/09)

Ors
Bruno VILLAIN

Quiévy
Sylvain HALLE

Rejet-de-Beaulieu
Augustine NOIRMAIN

Reumont
Jean-Pierre RICHEZ

Saint-Aubert
Pascal GERARD

Saint-Benin
Véronique NICAISE

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Maurice DEFAUX

Saint-Souplet-Escaufourt
Henri QUONIOU

Saint-Vaast-en-Cambrésis
Stéphane JUMEAUX

Troisvilles
Jérémy RICHARD

Villers-Outréaux
Patrice QUEVREUX
Axelle DOERLER

Walincourt-Selvigny
Jérôme MELI
Chantal WAEYENBERGE - MAILLY

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

ORGANIGRAMME DES SERVICES

PRÉSIDENT
Serge SIMÉON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Olivier LEVEAUX

ASSISTANTE DE DIRECTION
Françoise DECAUX

PÔLE ADMINISTRATIF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Yann BONNAIRE

CONTRÔLE DE GESTION MARCHÉS PUBLICS
Marie CASANOVA

FINANCES ET COMPTABILITÉ
Carole DEPOILLY
Aurore LACROIX

RESSOURCES HUMAINES
Caroline BASQUIN

ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE
Émilie SERPILLON

PETITE ENFANCE - HABITAT
Mathilde JOSSE
Dorothée DECAUX

ACCUEIL
Mathilde JOSSE
Gilles GOSSELET
(décédé le 31 mars)
Jade BALESTRIE
(recrutée le 15 septembre)

COMMUNICATION - NTIC
Guillaume MAHY

NUMÉRIQUE
Marion DESPRES

PÔLE TECHNIQUE

SERVICES TECHNIQUES RESPONSABLE
Bruno LECLERCQ

BRIGADES VERTES
Stéphane FRONVAL
Grégory BÉTRÉMA

BRIGADES DU PATRIMOINE
David BREUX

SERVICE PEINTURE
Fabrice NORMANT
Serge GRIÈRE

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Nathan BLAVOËT

CHEMINS DE RANDONNÉE
Patrice KENZIA

LOGISTIQUE - SÉCURITÉ
Didier BUÉ

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
SUIVI DES TRAVAUX
Pascal BLUMENTHAL
départ en retraite le 1er juillet et remplacé par M. BÉTRÉMA

SIÈGE ET SERVICES ADMINISTRATIFS



Rue Victor Watremez
RD 643 - ZA le bout des 19
59157 Beauvois-en-Cambrésis

03 27 75 84 79
accueil@caudresis-catesis.fr

CRÉMATORIUM

DIRECTRICE DU SITE
Stéphanie DENHEZ

MAÎTRESSE DE CÉRÉMONIE
Vanessa LOCUFIER

TECHNICIEN DE CRÉMATION
Anthony LEGER

SERVICES TECHNIQUES CAUDRY
39 rue de Ligny
59540 Caudry



SERVICES TECHNIQUES LE CATEAU
Route du Pommereuil
59360 Le Cateau-Cambrésis



Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Les compétences communautaires

OBLIGATOIRES

MOBILITÉ



Gestion des transports urbains (usagers et scolaires)

Actions favorisant la mobilité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et promotion du Tourisme

Conseil et accompagnement auprès des entreprises

Gestion et entretien des zones d'activité

Promotion du tourisme et soutien aux organismes pour l'emploi



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT



Programme local de l'habitat

Permis de louer et diviser

Actions et aides financières dans la rénovation énergétique (en collaboration avec le Pays du Cambrésis)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Accompagnement financier et entretien paysager de grands projets structurants

(ex. contournement ouest de Caudry)



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS



Collecte des déchets ménagers

Gestion des déchèteries

Action pour favoriser le tri sélectif

Compétence transférée au SIAVED

SIAVED (syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets)

POLITIQUE DE LA VILLE

Actions visant à réduire les inégalités sociales



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Création, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétence déléguée aux SMABE, SYMSEE, SMAECEA et SyMEA



SMABE (syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Erclin),
SYMSEE (syndicat mixte du Sud-Est de l'Escaut)
SMAECEA (syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois)
SyMEA (syndicat Mixte Escaut et Affluents)

EAU
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES



Compétence déléguée au SIDEN-SIAN et à la régie intercommunale de Fontaine-au-Pire et Malincourt

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

COMPÉTENCES

OPTIONNELLES

VOIRIE COMMUNAUTAIRE



Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

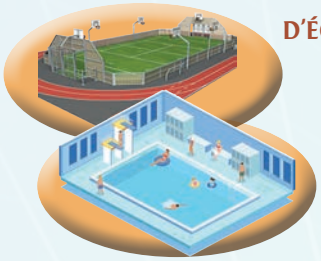
PETITE ENFANCE

Aménagement et entretien des structures de petite enfance

Participation financière à la gestion des structures d'accueil



ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



Entretien des plateaux sportifs d'intérêt communautaire
(par délibération du 2 juillet 2025, cet intérêt communautaire sera supprimé de la compétence au 1er janvier 2026).

Gestion des deux espaces nautiques intercommunaux

FACULTATIVES

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Création, aménagement, entretien et gestion des équipements de l'éclairage public

CADRE DE VIE

Travaux ou acquisitions visant à mettre en valeur le patrimoine

Intervention des brigades du patrimoine et peintures routière.



TOURISME
Développement de la filière touristique



Gestion de bâtiments touristiques :
- Maison forestière,
- Site du Bois-l'Évêque

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

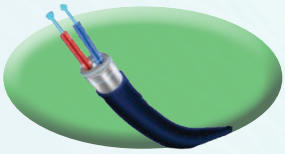
Mise en place d'un programme de sorties et d'animations scientifiques et culturelles pour toutes les classes du territoire

Formation aux 1ers secours

Prêt de livres et de pistes d'éducation routière aux écoles



TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Participation financière à la construction du réseau fibre sur le territoire

Adhésion au dispositif des conseillers numériques

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Intervention des brigades vertes

Création et entretien des chemins de randonnée



SANTÉ



Prévention et promotion de la santé

CRÉMATORIUM

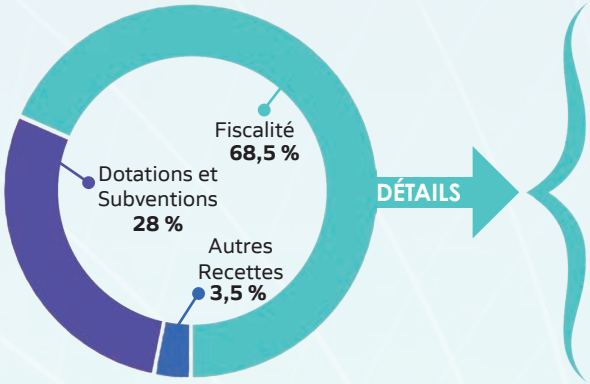
Création et gestion du crématorium situé à Caudry



Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

LE BUDGET

Recettes du budget



Fiscalité économique et ménages	9,6 M €
TEOM (Taxe d'enlèvement ordures ménagères)	8,7 M €
Taxe GEMAPI	0,4 M €
Compensation	4,2 M €
Fraction de TVA	7,2 M €
IFER et TS	1,1 M €

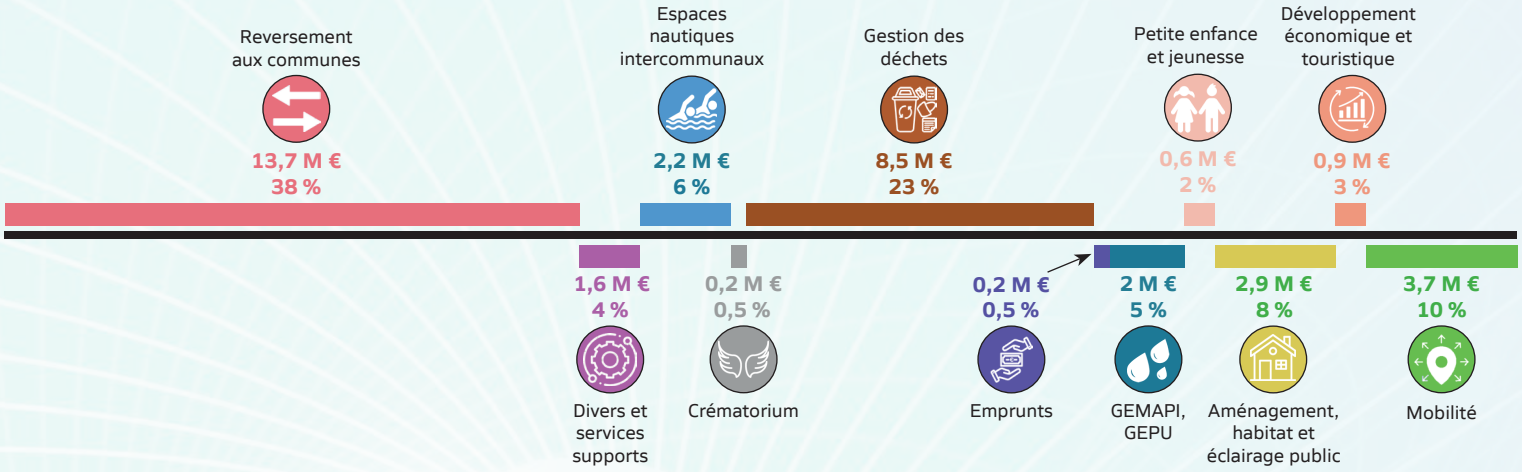
Analyse des recettes du budget :

L'équilibre financier de la collectivité repose majoritairement sur la fiscalité, qui concentre 68,5 % des recettes totales, complétée à hauteur de 28 % par les dotations et subventions institutionnelles.

Au sein des recettes, la fiscalité économique et des ménages s'impose comme le premier levier de financement (9,6 M€), talonnée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui s'élève à 8,7 M€. Les concours financiers de l'État jouent également un rôle structurant, notamment à travers le transfert d'une fraction de TVA (7,2 M€) et le versement de diverses compensations (4,2 M€).

Dans leur ensemble, ces équilibres budgétaires traduisent un modèle de financement reposant sur deux piliers, caractérisé par un fort ancrage sur les ressources locales couplé à une dépendance structurelle aux transferts de l'État.

Répartition des dépenses



GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations - GEPU : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Les investissements prioritaires

- Entretien du parc éclairage public — **525 000 €**
- Entretien voiries — **656 500 €**
- Construction crèche de Walincourt — **810 582 €**
- Travaux ZA 4 Vaux : voirie, assainissement, etc. — **4 995 580 €**
- Travaux rénovation énergétique - siège et pôle d'entreprises CA2C — **1 220 000 €**
- Fonds de concours aux communes — **555 000 €**
- Soutien aux entreprises et commerces — **500 000 €**
- Étude + achat ancienne gare routière de Caudry — **374 575 €**

Les chiffres clés

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Capacité de financement propre
46 M €	36,5 M €	9,5 M €

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

RESSOURCES HUMAINES

Les chiffres clés



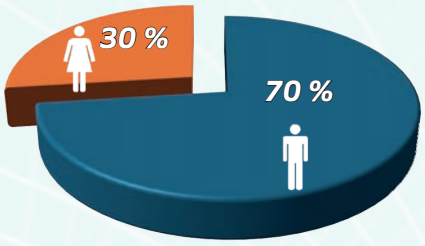
62
agents travaillent pour la CA2C dont 46 titulaires et 16 contractuels

70 agents ont été employés durant l'année ce qui représente 60,82 ETP.

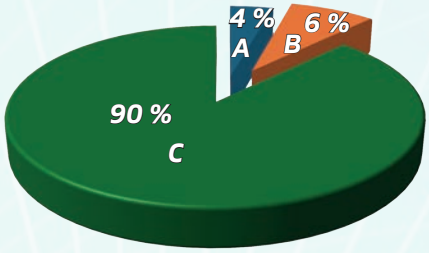
21 349 €
dépensés pour la formation

49 ans
moyenne d'âge des agents de la CA2C

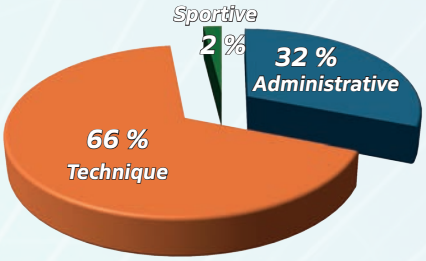
6,9 %
part du budget pour les dépenses de personnel (salaires + charges)



Répartition par genre



Répartition par catégorie



Répartition par filière

Le bilan

Formation

Les dépenses de formation s'élèvent à 21 349 € (dont 67 % versés au CNFPT et 33 % à des organismes extérieurs).

55,3 % des agents ont suivi une formation d'au moins un jour. On compte un total de 79 jours de formation.

Prévention et risques professionnels

La CA2C a un agent de prévention. 20 jours de formations ont été dispensés dans le cadre de la prévention pour un montant total de 2 652 €.

La collectivité a dépensé 11 291 € en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail.

Action sociale

La collectivité a mis en place une participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents. Le montant global des participations s'élève à 2 952 € pour la complémentaire santé et la prévoyance.

Moment de convivialité

Le repas annuel du personnel a eu lieu le 26 juin 2025 à la salle des fêtes du Pommereuil.
Véritable temps fort de notre intercommunalité, ce moment de partage réunit agents et élus hors des lieux de travail habituels, favorisant ainsi la proximité et la cohésion.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

La micro-crèche (Walincourt-Selvigny)

La nouvelle micro-crèche de Walincourt-Selvigny : un investissement au service des familles du territoire

Soucieuse de répondre aux besoins croissants des familles en matière d'accueil de la petite enfance, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) a porté la réalisation de la nouvelle micro-crèche de Walincourt-Selvigny.



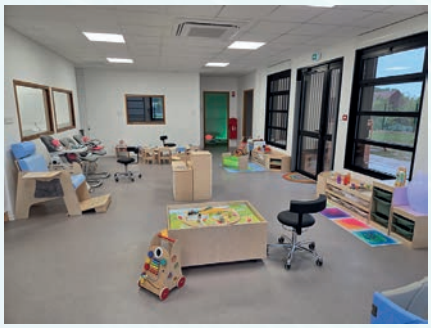
Cette nouvelle structure vient remplacer l'ancienne crèche devenue vétuste et ne répondant plus aux normes en vigueur. Le nouvel équipement offre désormais un cadre moderne, fonctionnel et entièrement conforme aux normes environnementales et de sécurité.

D'une superficie de 180 m² et entièrement de plain-pied, la micro-crèche a été conçue autour d'un objectif central : garantir le bien-être, la santé et l'épanouissement des jeunes enfants tout en offrant aux professionnels de la petite enfance des conditions de travail optimales. Capable d'accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, l'établissement dispose d'espaces spécialement aménagés pour répondre aux besoins de chaque étape de leur développement : un coin repas convivial, des dortoirs favorisant le repos, un espace de change et des sanitaires adaptés, ainsi qu'une cuisine équipée permettant la préparation des repas sur place.





La structure bénéficie également d'une salle Snoezelen, dédiée à la stimulation sensorielle et à l'éveil des tout-petits dans un environnement apaisant et sécurisant. À l'extérieur, les enfants profitent d'un espace entièrement clôturé comprenant une terrasse et un jardin, propices aux activités de plein air et à la découverte de leur environnement.





La micro-crèche de Walincourt-Selvigny a été inaugurée le vendredi 3 octobre en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles des élus, des représentants de l'État et des associations partenaires.

La réalisation de cet équipement a également été rendue possible grâce au soutien financier de partenaires institutionnels majeurs. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a ainsi contribué au financement du projet à hauteur de 33 %, tandis que la Région Hauts-de-France a participé à hauteur de 25 %.

Coût du projet :
810 582 €

Participations :
CA2C : 288 354 € (36 %)
CAF : 270 000 € (33 %)
Région : 207 280 € (25 %)
MSA : 23 000 € (3 %)
PMI : 21 948 € (3 %)



Ces accompagnements témoignent de la mobilisation collective en faveur du développement de solutions d'accueil de qualité pour la petite enfance et du renforcement de l'offre de services au sein du territoire du Caudrésis-Catésis.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

La zone des « Quatre vaux »



Le projet d'extension et d'aménagement de la zone d'activités économiques (ZAE) des Quatre-Vaux constitue un levier majeur de la politique de développement territorial menée par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

En 2024, ce chantier d'envergure a franchi des étapes clés. Il se poursuit aujourd'hui avec le lancement des travaux de viabilisation sur plus de 20 hectares, un secteur idéalement positionné à l'intersection d'axes majeurs du territoire (RD 643 et RD 932).



crédits photos : voix du nord

L'opération permet non seulement de créer les infrastructures de réseaux et de voiries, mais favorise également le maintien et l'attractivité des entreprises sur le territoire. L'implantation prochaine de la société Norail pour un montant de 1,1 M d'€ HT*, associée au projet de la CCI Grand Hainaut (pour 250 000 €)**, témoigne de la dynamique économique insufflée par cet aménagement.

À terme, cette requalification foncière contribuera durablement à la valorisation de l'emploi local et au rayonnement industriel de la collectivité.

* par délibération N°2025/124 - conseil communautaire du 11 décembre 2025
** par délibération N°2025/125 - conseil communautaire du 11 décembre 2025

Création d'un pôle d'échange multimodal



Le 9 avril 2025, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité la création d'un Pôle d'échange multimodal (PEM) et son plan de financement.

Ce projet stratégique renforcera l'attractivité de l'agglomération en facilitant les correspondances entre les bus et les trains TER, favorisant ainsi la cohésion territoriale en rapprochant les zones rurales des centres urbains.

L'infrastructure intègre une forte dimension écologique : réutilisation d'un ancien site pour lutter contre l'artificialisation des sols, recours à des matériaux durables, aménagement d'espaces verts et installation de bornes de recharge électrique.

Le coût prévisionnel global s'établit à 3 613 981,60 € HT. Pour financer cette opération, la collectivité sollicite le Département à hauteur de 50 %, via le PTS et une bonification. Le solde est pour l'instant couvert par autofinancement, dans l'attente de subventions complémentaires à l'étude.

Coût prévisionnel du projet :

3 613 981,60 € HT

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

La Coopération territoriale

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

En 2025, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) a participé à l'élaboration de l'avenant n°3 du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de l'arrondissement de Cambrai. Cet avenant actualise le contrat signé en octobre 2022 afin d'intégrer les orientations issues de la Conférence des Parties (COP) régionale Hauts-de-France consacrée à la planification écologique et de valoriser les actions portées par les trois intercommunalités du Cambrésis : la CAC, la CA2C et la CCPS.

Le document réaffirme l'engagement commun des trois EPCI en faveur des six thématiques prioritaires de la transition écologique définies à l'échelle régionale :

- l'alimentation durable ;
- la rénovation et la performance énergétique des bâtiments ;
- la préservation des espaces naturels ;
- la gestion durable de la ressource en eau ;
- les mobilités durables ;
- la prévention et la valorisation des déchets.



L'avenant souligne également la contribution déjà importante des actions inscrites dans le CRTE initial aux objectifs de planification écologique.

Sur les 271 actions recensées dans le contrat de première génération, 122 participent directement aux objectifs environnementaux définis par la COP régionale.

Parmi les 271 actions du CRTE, 81 sont portées spécifiquement par la CA2C.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, les communes d'Avesnes-les-Aubert, Caudry et Le Cateau-Cambrésis poursuivent des projets de revitalisation portant sur l'amélioration de l'habitat, le recyclage des friches, la rénovation du bâti ancien, le développement des mobilités douces et la valorisation du cadre de vie.

À l'échelle intercommunale, la CA2C a également engagé plusieurs actions structurantes, notamment l'étude de renaturation de la friche Simon au Cateau-Cambrésis, le développement d'un partenariat avec NOREADE, le lancement d'une étude mobilité territoriale et le projet d'acquisition de la gare routière de Caudry.

Cet avenant au CRTE confirme ainsi l'engagement de la CA2C en faveur de la transition écologique, du renouvellement urbain, de l'amélioration de l'habitat et du développement de mobilités plus durables.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Rénovation énergétique du siège

Débutés en mars, les travaux de rénovation énergétique du siège communautaire et du pôle d'entreprises se sont achevés en octobre.

L'isolation thermique par l'extérieur avec enduit, couplée à l'isolation de la toiture, permettra de réaliser d'importantes économies d'énergie pour la CA2C ainsi que pour les entreprises résidentes. À l'entrée, un sas a été créé afin de bloquer les courants d'air qui refroidissaient le hall, particulièrement en hiver.

Enfin, le parking a été équipé d'une ombrière photovoltaïque. Pour compléter ces aménagements, une borne de recharge pour véhicules électriques sera mise en service début 2026 à destination des usagers, des élus et des agents (les modalités d'accès et de tarification restent à définir).







COÛT DES TRAVAUX : **1 220 000 €**

Mobilité solidaire : un levier pour le retour à l'emploi

Dans le cadre du Pacte Territorial des Solidarités, l'arrondissement de Cambrai s'est engagé aux côtés de l'État pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion professionnelle. Sur le territoire de la CA2C, la mobilité constitue parfois un frein à l'accès à l'emploi : près de 30 % des demandeurs d'emploi ne disposent pas du permis de conduire et, parmi les titulaires, 10 % n'ont pas de véhicule.



Pour répondre à cet enjeu, les élus ont construit, avec France Travail et l'association ACTION, un dispositif de mobilité solidaire destiné aux publics en insertion.



La DDETS a accordé 83 000 € à l'intercommunalité, permettant l'acquisition de 7 véhicules : deux Dacia, une voiture sans permis AIXAM et quatre quadricycles électriques CITROËN AMI.

France Travail identifie les bénéficiaires, tandis que l'association ACTION assure la gestion et le suivi du dispositif. Les véhicules sont proposés contre une contribution mensuelle adaptée et sécurisés grâce à des systèmes d'antidémarrage à distance et de géolocalisation.



Cette initiative vise à lever un frein concret à l'emploi et à faciliter l'accès aux formations et aux opportunités professionnelles.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les missions de la CA2C

Compétence prépondérante de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire.

Le territoire de la CA2C s'inscrit au sein d'un bassin de vie d'environ 63 000 habitants, caractérisé par un tissu économique dynamique et diversifié, où se conjuguent harmonieusement espaces agricoles et zones urbanisées. Si les très petites entreprises (TPE) représentent 90 % du tissu économique local, le territoire accueille également plusieurs groupes d'envergure, en plein développement, parmi lesquels la Sicos (groupe L'Oréal), SASA Industrie, Duflot ou encore Trémois.

Les missions du service développement économique :

La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques

6 zones d'activité
(dont la ZA des 4 Vaux en cours de commercialisation)

Bâtiments relais :
100 % d'occupation

CA2C

Pôle d'entreprises CA2C :
2 départs - 2 arrivées

2 cessions pour le développement d'entreprises du territoire

Gestion de bâtiments à vocation commerciale situés sur Catillon-sur-Sambre et Ors

L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise

Créations :
14 dossiers pour 53 683 €

Développement :
23 dossiers pour 151 813 €

Volet 1
Immobilier d'entreprise :
3 dossiers pour 45 000 €

Volet 2*
Immobilier d'entreprise :
3 dossiers pour 550 000 €

Total de 43 dossiers pour 800 496 €

L'emploi en finançant et en soutenant structurellement les organismes locaux

Soutiens financiers
596 116 €

Economie / Tourisme

BGE HAUTS DE FRANCE Appui aux entrepreneurs
12 960 €

CAMBRÉSIS !
315 950 €

Réseau Initiative CAMBRÉSIS
38 925 €

3 000 €

Emploi

Mission Locale du Cambrésis
96 549 €

CAMBRÉSIS EMPLOI
128 732 €

* « Rebond Industriel du Cambrésis » : enveloppe de 1 M € : forfait de 150 000 € pour minimum 1 M € d'investissement et 10 créations d'emplois (+ 5 000 €/emploi de 11 à 20)

Toutes ces missions ont pour but : le maintien et la création d'emplois, des services à la population et le développement de l'attractivité du Territoire.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

SOUTIEN IGP - Dentelles de Calais - Caudry

Dans la continuité de son engagement en faveur du patrimoine local (acté par la délibération n° 2022/110), la CA2C a accompagné financièrement l'association « Indication Géographique Protégée Dentelles de Calais-Caudry » dans l'élaboration de son dossier. Ce travail partenarial a porté ses fruits : l'association a officiellement obtenu l'homologation de son cahier des charges par l'INPI, devenant ainsi la toute première Indication Géographique (IG) reconnue dans notre Région.

Forte de ce succès fondateur, l'association entend poursuivre et amplifier la valorisation de ce savoir-faire dentellier d'exception. Une nouvelle étape décisive est désormais engagée avec une procédure d'inscription visant, dans un premier temps, le Patrimoine Culturel Immatériel national, avec pour ambition ultime une reconnaissance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Au regard de l'excellente gestion de l'association – attestée par son rapport d'activité, ses comptes de résultat et ses états récapitulatifs de dépenses – les élus communautaires ont réitéré leur pleine confiance au projet. Ils se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'un nouvel accompagnement financier ciblé, accordé à l'association.

Afin de sécuriser cette démarche au long cours, les modalités du soutien ont été définies comme suit :

- Accompagnement au projet d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel et au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
- Montant de la subvention : 3 000 € par an.
- Durée de l'engagement : 3 ans.



Par ce soutien renouvelé et inscrit dans la durée, la CA2C réaffirme avec force son engagement en faveur de la préservation et du rayonnement de la Dentelle de Calais-Caudry.

Au-delà de la conservation d'un savoir-faire d'exception, il s'agit de soutenir un véritable vecteur de notre identité locale et un levier incontournable du dynamisme économique et touristique de notre territoire.

Prolongation « Territoires d'industrie »

En 2025, la CA2C a décidé de poursuivre son engagement dans le programme « Territoires d'Industrie » pour la période 2026-2027, aux côtés des intercommunalités du Grand-Hainaut-Douaisis-Cambrésis et de la CCI Grand-Hainaut Hauts-de-France.

Cette démarche vise à accompagner les entreprises et préparer l'industrie de demain, autour de trois priorités : la transition numérique et écologique, l'attractivité du territoire et le développement des filières industrielles.

Pour assurer l'animation du programme, deux chefs de projet seront mobilisés. Ils accompagneront les entreprises et les porteurs de projets, faciliteront les partenariats, rechercheront des financements et coordonneront les différentes actions menées sur le territoire.

La contribution de la CA2C sera plafonnée à 14 332 € en 2026 et 16 916,67 € en 2027, sous réserve des cofinancements mobilisés.

Par cette délibération, prise lors du conseil communautaire du 9 octobre 2025, la CA2C anticipe ainsi la poursuite de son action en faveur du développement industriel et de l'attractivité économique du territoire.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone d'activité des 4 Vaux

Depuis plusieurs années, la CA2C porte la création d'une zone d'activités économiques d'environ 20 hectares sur le site des « Quatre Vaux », à l'entrée du Cateau-Cambrésis (voir page 13).



image d'illustration

Cette zone entre désormais en phase de commercialisation, et plusieurs entreprises locales ont déjà manifesté leur intérêt pour l'achat de parcelles afin de poursuivre leur développement.

Le conseil communautaire a ainsi adopté, le 11 décembre 2025, la délibération 2025/124 portant sur la vente d'un terrain de 55 000 m² au prix de 1 100 000 € HT à la société Norail, pour l'implantation d'une plateforme logistique et de bureaux.

Une seconde délibération a suivi, actant la vente d'une parcelle de 12 500 m² au prix de 250 000 € à la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Hainaut, pour la construction de bâtiments relais destinés à des activités économiques.

D'autres cessions de parcelles sont en cours de discussion pour l'année 2026.

Rebond industriel

En 2023, les fermetures des sites Buitoni à Caudry et Tereos à Escaudœuvres ont durement éprouvé le territoire. En réponse, la mission « Rebond Industriel » a été déployée pour accompagner les entreprises, permettant l'émergence de 20 projets structurants dès 2024.

Deux ans après son lancement, le 24 juin 2025, un comité de suivi a dressé un bilan particulièrement positif de cette initiative. Présidée par M. Fayçal Douhane, Sous-préfet de Cambrai, aux côtés de M. Frédéric Bricout, M. Nicolas Siegler et Mme Nathalie Drobinoha, cette rencontre a permis de souligner deux réussites majeures :

- L'intégralité des projets soutenus a été engagée, sans le moindre abandon.

- La dynamique de création d'emplois permettra non seulement de compenser les pertes subies en 2023, mais également de générer de nouvelles opportunités.

Aujourd'hui, la méthode « Rebond » s'inscrit durablement dans le paysage local. Elle démontre l'efficacité d'un travail partenarial étroit entre l'État, les acteurs économiques et les collectivités territoriales, dont la CA2C.



crédit photo : La voix du nord

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

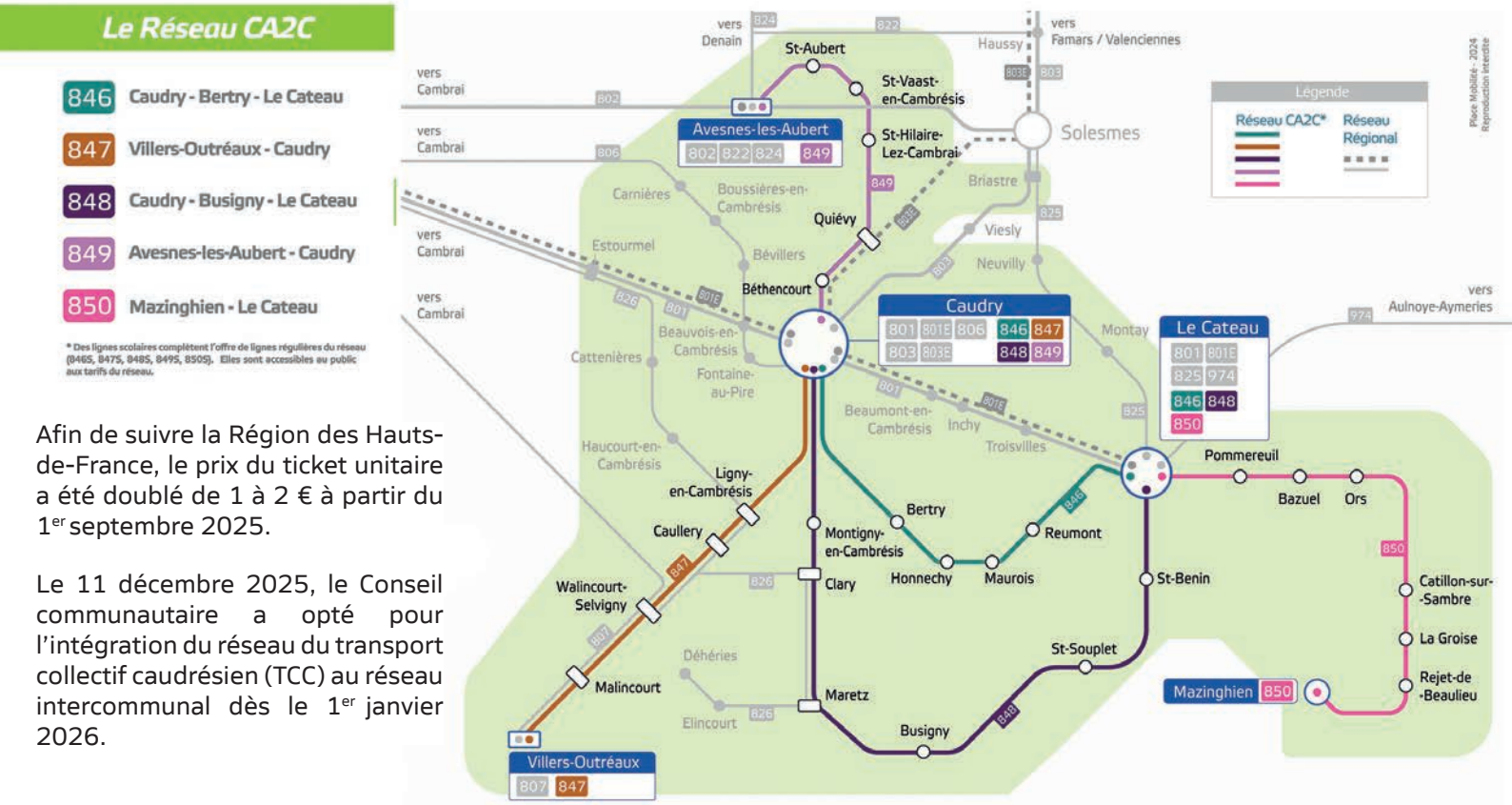
Les chiffres clés

+ 1 %
d'augmentation de fréquentation du réseau

3,7 M d'€
du budget annuel consacré à cette compétence

60 %
de la fréquentation totale sont sur des lignes à vocation scolaire

5 lignes de proximité connectées au réseau régional



Afin de suivre la Région des Hauts-de-France, le prix du ticket unitaire a été doublé de 1 à 2 € à partir du 1er septembre 2025.

Le 11 décembre 2025, le Conseil communautaire a opté pour l'intégration du réseau du transport collectif caudrésien (TCC) au réseau intercommunal dès le 1er janvier 2026.

Attractivité du réseau

Par catégorie de lignes :

Les lignes 846 à 850, dites commerciales, ont cumulé sur l'année 2025 : 196 297 voyages (cette donnée ne distingue pas les validations commerciales et scolaires). On constatera une légère progression de 1 % par rapport à l'année 5.

Les doublages scolaires 846S à 850S ont cumulé sur l'année 2025 : 289 805 voyages (cette donnée ne distingue pas les validations commerciales et scolaires, mais on peut estimer qu'il s'agit pour 95 % des validations scolaires). On constatera une progression de 6,54 % par rapport à l'année 5.

Par catégorie de titres :

- Le titre unitaire : - 166 voyages, soit - 0,4 % par rapport à l'année 5 ;
- La prise en charge (scolaire) : - 5 914 voyages, soit - 1,6 % ;
- L'abonnement :
  * annuel Week-ends et Vacances moins de 26 ans : + 1 109 voyages, soit + 19,9 %
  * annuel réduit moins de 26 ans : - 37 voyages, soit - 0,5 % ;
  * annuel Boursiers : + 52 voyages, soit + 1,7 % ;
  * mensuel tout public : - 330 voyages, soit - 47,3 % ;
  * mensuel réduit moins de 26 ans : + 417 voyages, soit + 5,0 % ;
  * mensuel réduit Seniors : + 144 voyages, soit + 13,7 % ;
  * mensuel réduit Coup de Pouce : - 1 144 voyages, soit - 15,1 %.

Analyse globale

Les doublages scolaires assurent 60 % des voyages réalisés sur le réseau.

La part des validations scolaires (80,7 %) indique que les lignes dites « commerciales » sont fortement occupées par des usagers scolaires.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Rappel : où acheter les titres ?

La vente des titres s'effectue :
- Par le biais de l'agence de Caudry située 1 bis Rue Stephenson.

- Par le biais des dépositaires :

BAR TABAC LA CIVETTE : 1 Boulevard Paturle 59360 LE-CATEAU-CAMBRÉSIS

« LE VINCENNES » à SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

2025 - Confirmation de la qualité du réseau

L'année 6 de la délégation de service public s'inscrit dans la continuité des deux années précédentes, et met en évidence la poursuite de l'amélioration de la qualité de service.

Les efforts importants de recrutement de l'année 4 ont permis un retour définitif à la normale, permettant d'ajuster le réseau et ses courses au plus près de la réalité des parcours.

Aide au permis B

Dans le cadre de sa compétence mobilité et de son projet de territoire, la CA2C a mis en place, depuis le 1er juin 2024, une aide de 300 € au permis B pour les jeunes de 17 à 25 ans résidant depuis au moins un an dans l'une des 46 communes de l'agglomération.

Accessible sans condition de ressources, ce dispositif facilite l'accès à la mobilité et soutient l'insertion des jeunes. L'aide est attribuée aux candidats ayant obtenu le code de la route et inscrits pour la première fois à l'examen pratique, dans une auto-école agréée du territoire. La demande s'effectue uniquement en ligne.



Total des aides au permis versées en 2025 - 75 000 €

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

MARCHÉS PUBLICS



Bilan 2025

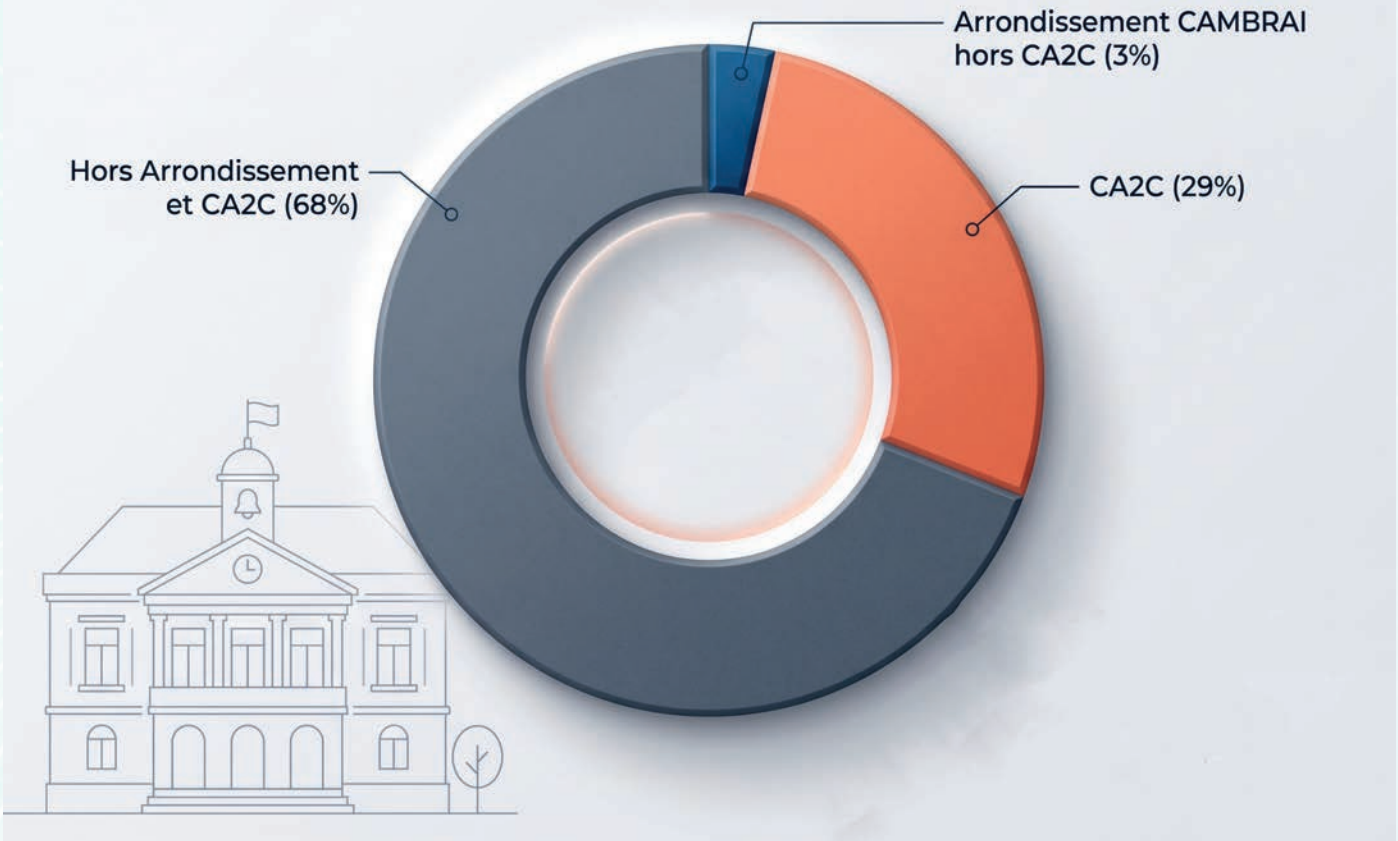
22
consultations
12 en 2024

6,7 M € HT
de montants contractualisés
4,9 M € HT en 2024

43
candidats déclarés titulaires
16 sont de l'arrondissement et 13 issus du territoire

1,95 M €
ont été attribués aux entreprises du territoire
850 000 € HT de plus qu'en 2024

RÉPARTITION DES MONTANTS ATTRIBUÉS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE



Les acheteurs publics, dont les communes et les établissements publics de coopération intercommunale, sont soumis à l'obligation de publication des données essentielles de leur contrat public supérieur ou égal à 25 000 € HT.

Au-delà d'un montant de 40 000 € HT, les acheteurs sont tenus de publier les données essentielles de leur marché et de leur concession sur le portail national des données ouvertes : https://www.data.gouv.fr/fr/

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

La publication des données essentielles

Pour les marchés compris entre 25 000 et 39 999 € HT, les acheteurs publics peuvent uniquement publier les données suivantes :

- L'objet du marché ;

- Le montant euro hors taxe total, modification susceptible comprise et pour toute la durée (renouvellement compris) ;

- La durée totale renouvellement compris ;

- Le nom de l'attributaire ;

- Le code postal de l'attributaire, ou son pays d'origine sinon.

Ces données doivent être publiées dans un tableau annuel durant le premier trimestre suivant l'année concernée.

Pour les marchés publics supérieurs à 40 k € HT, les acheteurs publics sont tenus de publier l'ensemble des données suivantes :

- Caractéristique et identité de l'acheteur (SIRET, nom et s'il s'agit d'un groupement de commande) ;

- Caractéristique du marché (nature, objet, technique d'achat, lieu d'exécution, considérations sociales et/ou environnementales, nomenclature communautaire) ;

- Procédure de passation et nombre d'offres reçues ;

- Durée totale renouvellement compris ;

- Identification du titulaire ;

- Données financières.

L'ensemble de ces informations sont inscrites en annexe 15 du code de la commande publique. Elles doivent être publiées dans les deux mois à compter de la date de notification du marché sur le site data.gouv.fr.

Les données de la Communauté d'Agglomération sont accessibles via le lien suivant :

https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/communaute-dagglomeration-du-caudresis-et-du-catesis/

Tableau des seuils

Montant au-delà duquel les marchés sont conclus par écrit	25 000 € HT
Montant au-delà duquel les marchés peuvent être conclus sans publicité, ni mise en concurrence préalables	40 000 € HT
Montants au-delà desquels l'acheteur est soumis à une procédure adaptée	
Modalité de publicité librement adaptée aux besoins de l'acheteur	40 000 € HT
Avis de marché publié au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales	90 000 € HT
Montants au-delà desquels l'acheteur est soumis à une procédure formalisée	
Fournitures et services	221 000 € HT
Travaux	5 538 000 € HT

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

MARCHÉS PUBLICS

Commission d'appel d'offres



La Commission d'Appel d'Offres se réunit pour donner un avis quant à l'attribution des marchés publics à procédure adaptée (MAPA) et attribuer les appels d'offres (marché public dont les montants sont supérieurs aux seuils communautaires). En 2025, la CAO, présidée par M. Fabrice BACCOUT, a :

rendu les avis suivants :

Le 12 Février

Exploitation de la Maison Forestière de Bois-l'Évêque (Ors – 59360) propriété de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

SCIC VACANCES PLURIELLES pour **199 665 € HT**

Maîtrise d'œuvre pour la démolition et la construction d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) situé à Caudry (59540) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

SARL CIBLE VRD pour **85 250 € HT**

Le 25 Février

Prestation intellectuelle pour la réalisation d'une étude prospective sur les besoins en transport en commun des habitants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

BL EVOLUTION pour **29 297,50 € HT**

Fournitures d'un tracteur agricole avec faucheuse-débroussailleuse et reprises d'anciens matériels pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis aux sociétés :

NORD AGRI et NOREMAT respectivement pour **89 100 €** et **81 215 € HT**

Travaux de Réalisation d'un Parc d'Activités Économiques sur le territoire de la Commune du Cateau-Cambrésis – Phase 2

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD, RESURGENCE, EIFFAGE ROUTE NORD EST, ETS DESCAMPS T.P et DINOIR PARCS et JARDINS pour **4 072 730 € HT**

Le 20 Mars

Fournitures de deux camions pour les services techniques de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis aux sociétés :
KLUBB France pour **94 550 € HT** et Garage Lefever pour **28 317,76 € HT**

Mission d'encadrement pour les travaux de démolition et de construction d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) situé à Caudry (59540) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis aux sociétés :

RISK CONTROL, BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, CETING, A.E.D. EXPERTISES, FONDASOL pour **48 476,50 € HT**

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

MARCHÉS PUBLICS

Commission d'appel d'offres

Le 21 Mai

Fournitures de deux équipements roulants pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis à :

ABT PIECES pour **37 390 € HT**

Fournitures et de services de voitures avec et sans permis dans le cadre du « Pacte territorial des solidarités » et de la gestion de leurs mises à disposition pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis à :

URBAN LABS TECHNOLOGIES pour **142 600 € HT**

Travaux de peintures routières pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis aux sociétés :

AXIMUM et GEVEKO MARKINGS pour **320 000 € HT**

Le 3 Juin

Travaux de réorganisation de la maison médicale de QUIÉVY en centre de santé aux sociétés :

FREDDY M et EIN pour **34 628,48 € HT**

Attribution du marché subséquent n°2 de travaux de voiries communautaires pour la communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis à :

DESCAMPS TP pour **175 417 € HT**

Le 12 Décembre

Déconstruction de la gare routière Place Ernest PLET à Caudry (59540) à :

SATTAM pour **153 646 € HT**

Construction d'ombrières photovoltaïques sur l'aire de stationnement de l'établissement nautique intercommunal du Cateau-Cambrésis à :

EIN pour **209 132,11 € HT**

Fourniture de luminaires LED nécessaires à la rénovation du réseau d'éclairage public de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis à :

JCL LIGHTING pour **160 000 € HT**

Travaux d'aménagement d'un chemin intercommunal entre les Communes de Reumont, Honnechy et Le-Cateau-Cambrésis à :

DESCAMPS TP pour **206 442,20 € HT**

Le 17 Décembre

Fournitures d'un camion nacelle pour le service éclairage public de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis à :

HIGH LIFT pour **90 000 € HT**

attribué un appel d'offres :

le 12 décembre 2025, relatif au marché public de services d'assurances pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis aux sociétés :

SMACL ASSURANCES, SOFAXIS, MADELAINE*JOLY/CINDY SYLVIE MARIE pour **437 079,14 € HT**

Classé infructueux, le 21 mai 2025, l'accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée de service de nettoyage et désherbage des voiries communales de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

PETITE ENFANCE

Les chiffres clés



5
structures
2 EAJE*, 2 micro-crèches et 1 halte garderie itinérante

4
relais petite enfance

568 301 €
montant du concours financier de la CA2C

300
assistantes maternelles dénombrées
Source CAF

La Ca2C, nouvelle autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant

Depuis le 1er janvier 2025, la CA2C exerce la compétence d'Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Cette nouvelle responsabilité poursuit un objectif clair : garantir à toutes les familles du territoire un accès universel, équitable et de qualité à des solutions d'accueil adaptées à leurs besoins.

Concrètement, la Communauté d'agglomération est désormais consultée pour avis sur tout projet de création, d'extension ou de transformation de structure d'accueil du jeune enfant, qu'elle soit publique ou privée. Cet avis, obligatoire, repose sur une analyse fine des besoins du territoire, afin d'orienter le développement de l'offre là où elle répond le mieux aux attentes des familles.

Cette mission s'exerce en concertation étroite avec les partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI). L'avis de la CA2C constitue ainsi une étape préalable indispensable, avant que le Conseil départemental ne délivre les autorisations d'ouverture ou de fonctionnement des établissements.

En se positionnant comme chef de file de la politique d'accueil du jeune enfant, la CA2C affirme sa volonté de structurer une offre cohérente et de qualité, au plus près des besoins des familles du territoire.

*établissements d'accueil des jeunes enfants

Convention Territoriale Globale (CTG)

Depuis 2022, la CA2C s'est engagée dans une Convention Territoriale Globale (CTG) de 5 ans avec la CAF, fondée sur un diagnostic territorial partagé. Quatre champs d'intervention prioritaires ont été retenus : petite enfance, parentalité, jeunesse et habitat non décent.

Cette démarche vise à consolider l'offre de services sur les zones les plus fragiles, à fédérer élus et partenaires autour d'un projet de territoire commun, et à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques menées.

Sa mise en œuvre s'appuie sur un partenariat structuré avec la CAF, notamment pour le pilotage et le financement des équipements, ainsi que sur une harmonisation des financements (PSU).

Aujourd'hui, 39 communes sont signataires de la CTG, actuellement en cours de renouvellement pour une nouvelle contractualisation à horizon 2027.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

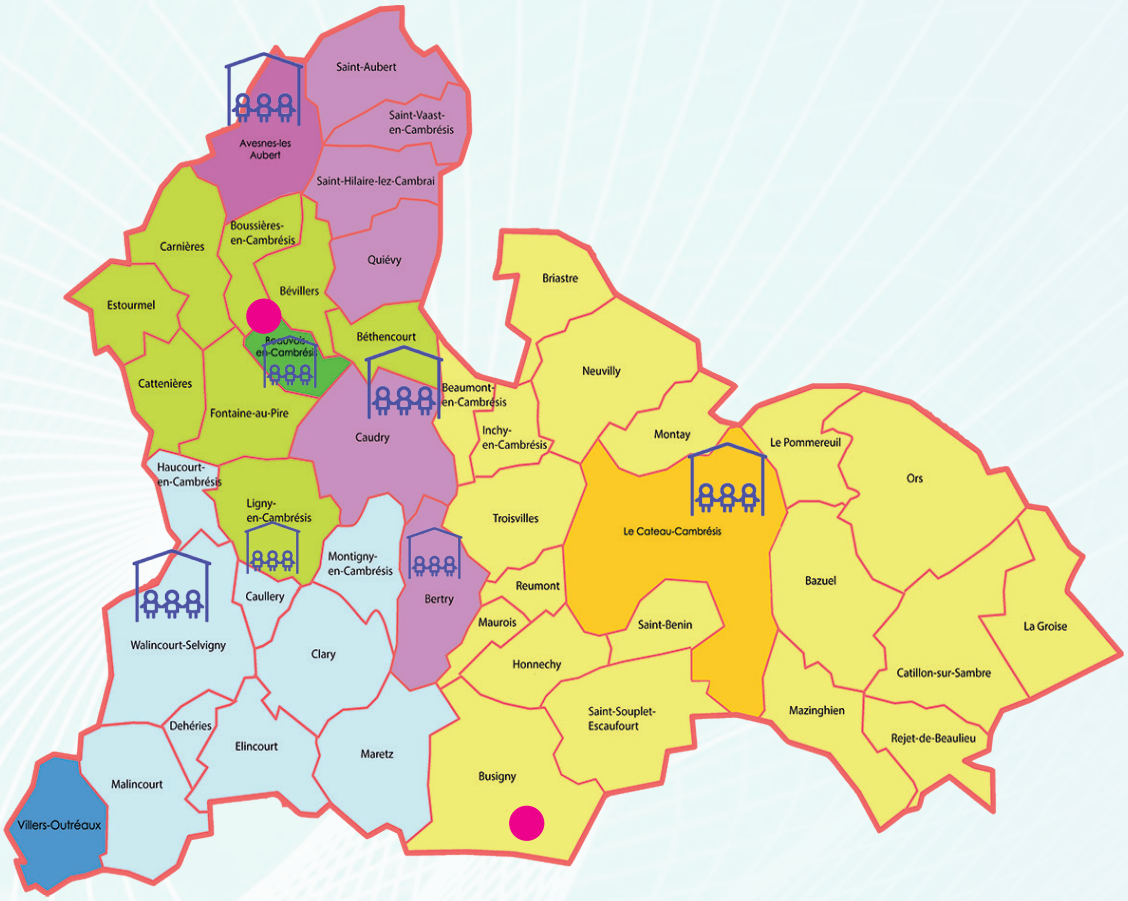
PETITE ENFANCE

Un territoire bien maillé



La CA2C compte plusieurs structures qui sont gérées par des associations : la maison enchantée pour la crèche de Caudry, la micro-crèche d'Avesnes-les-Aubert et la halte-garderie itinérante, les enfants du pays de Matisse pour celle du Cateau-Cambrésis et familles rurales pour la micro-crèche de Walincourt-Selvigny.

Un vaste réseau de relais petite enfance complète l'offre et permet un maillage complet du territoire (voir carte ci-dessous). En 2023, l'exécution du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) a permis d'équilibrer le nombre d'assistantes maternelles des Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2C en définissant de nouveaux périmètres d'intervention. Les RPE de Caudry et Avesnes-les-Aubert ont fusionné.



Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

PETITE ENFANCE



Le financement en détail

Association	Structures PE	2025
La Maison Enchantée	Multi-accueil Caudry	35 140 €
	RPE Caudry	23 762 €
	Multi-accueil itinérant Beauvois- Bertry - Ligny	36 442 €
	Multi-accueil Avesnes-les-Aubert	46 467 €
	RPE Avesnes-les-Aubert	27 250 €
Les enfants du pays de matisse	Multi-accueil - Le Cateau-Cis	76 132 €
	RPE Le Cateau-Cis	15 825 €
Familles Rurales de Walincourt	Micro-crèche Walincourt	50 000 €
	RPE Villers-Outréaux	7 674 €
Centre social l'Escale	RPE Beauvois-en-Cis	6 356 €
Total versement aux structures		**325 048 €**

La nouvelle crèche de Walincourt-Selvigny

Inauguré le 3 octobre (voir page 12), ce nouvel équipement vient en remplacement d'une structure vieillissante. Sa construction a été possible grâce à la coordination de tous les corps de métiers et le co-financement de partenaires sociaux tels que la CAF, la MSA, le Département, la Région et les partenaires.

La CA2C renforce ainsi son rôle de pilote stratégique de l'offre petite enfance, à travers un cadre contractuel structurant (CTG) et une responsabilité accrue de régulation territoriale (SPPE), au service d'une meilleure couverture et d'une équité d'accès.

Coût du projet : **810 582 €**

CA2C : 288 354 € (36 %) CAF : 270 000 € (33 %), Région : 207 280 € (25 %), MSA : 23 000 € (3 %), PMI : 21 948 € (3 %)









Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

PERMIS DE LOUER



Les chiffres clés

28
Communes adhérentes

8 %
d'augmentation des demandes de dossiers

740
demandes de permis instruites
63 % DML* / 37 % APML*

330
visites effectuées dans le cadre de l'APML

* Déclaration de mise en location
** Autorisation préalable de mise en location

La CA2C a mis en place le permis de louer le 1er janvier 2022.

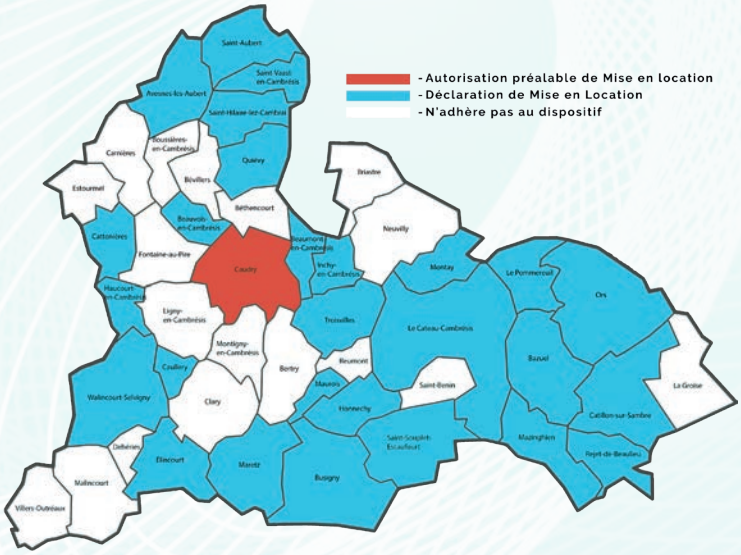
Ce dispositif permet de s'assurer que les logements mis en location ne portent pas atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement.

Il existe deux types de demande :

- l'autorisation préalable de mise en location qui concerne les communes de Caudry et du Cateau-Cis* (jusqu'au 1er septembre 2025 pour cette dernière) ;

- la déclaration de mise en location qui concerne toutes les autres communes adhérentes.

Les demandes sont à faire sur le site internet de l'intercommunalité.



- Avesnes-les-Aubert
- Bazuel
- Beaumont-en-Cis
- Beauvois-en-Cis
- Busigny
- Catillon-sur-Sambre
- Cattenières
- Caudry
- Caullery
- Elincourt
- Haucourt-en-Cis
- Honnechy
- Inchy
- Le Cateau-Cis
- Le Pommereuil
- Maretz
- Maurois
- Mazinghien
- Montay
- Ors
- Quiévy
- Rejet-de-Beaulieu
- Saint-Aubert
- Saint-Hilaire-lez-Cambrai
- Saint-Souplet-Escaufourt
- Saint-Vaast-en-Cis
- Troisvilles
- Walincourt-Selvigny

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

HABITAT

PERMIS DE LOUER



Les chiffres en détail

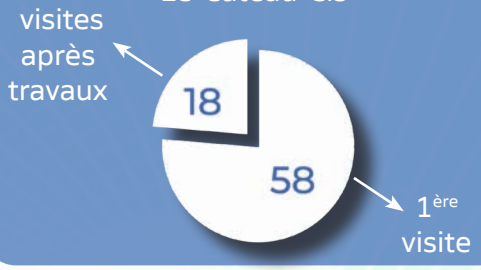
740
demandes instruites
(685 en 2024)

276
autorisations préalables
de mise en location
soit 37% des dossiers instruits

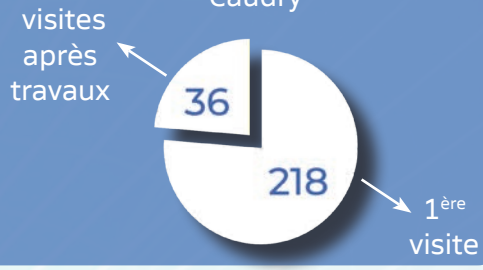
464
demandes de mise en location
soit 63 % des dossiers instruits

330
visites
de contrôle

76
Le-Cateau-Cis

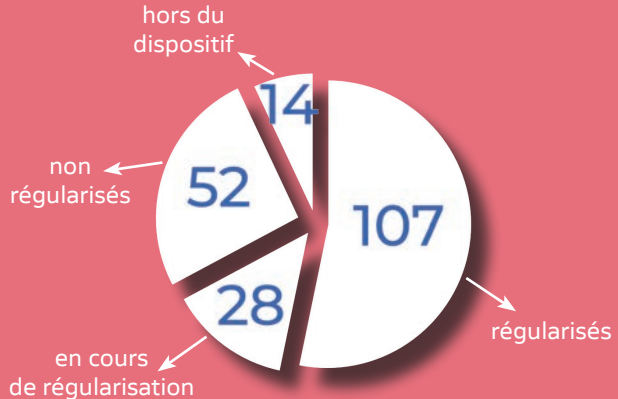


254
Caudry



Lors de ces visites, les désordres relevés sont : un défaut de ventilation, une absence de détecteurs de fumée, un défaut de sécurité (garde-corps, main-courante) ou encore un défaut électrique (fils pendant, prises non fixées, etc.).

La CA2C a traité en plus **201** dossiers non-déclarés grâce à un partenariat avec les services de la CAF



PERMIS DE DIVISER

14
demandes d'autorisation
préalable aux travaux de division

9
demandes autorisées

4
demandes en cours d'instruction

1
demande refusée

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

HABITAT



Approbation du PLHH

Le Plan Local de l'Habitat et de l'Habité (PLHH) est l'outil de planification qui permet de définir la stratégie globale et cohérente en matière de logement sur le territoire de la CA2C. Il vise à répondre aux besoins en logement de la population, en tenant compte des spécificités locales et des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Ce document stratégique, élaboré de manière partenariale avec les 46 communes du territoire, les services de l'État, le Département, les bailleurs sociaux, la CAF, l'ARS et différents acteurs locaux, s'inscrit dans un contexte marqué par les enjeux de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration des conditions d'habitat.

La démarche d'élaboration du PLHH a été engagée par délibération communautaire du 14 mars 2022. Entre 2022 et 2023, un diagnostic territorial approfondi a permis d'analyser les besoins en logement, les évolutions démographiques, les caractéristiques du parc de logements et les enjeux sociaux et économiques du territoire. Ces travaux ont conduit à la définition d'un projet stratégique élaboré au cours de l'année 2024.

Le PLHH repose sur quatre orientations majeures :

- Garantir un logement digne et confortable pour tous les habitants, notamment en favorisant l'amélioration du parc existant et la lutte contre l'habitat dégradé ;

- Rééquilibrer l'offre de logements entre les pôles urbains et les communes rurales, afin de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire ;

- Développer l'offre de logements en s'appuyant prioritairement sur l'existant, en valorisant notamment le parc vacant et les opérations de renouvellement urbain ;

- Renforcer la coopération entre les acteurs du territoire, afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques de l'habitat et l'accompagnement des habitants.

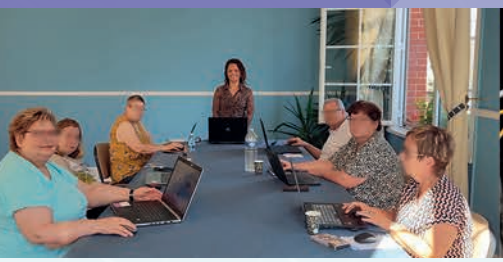
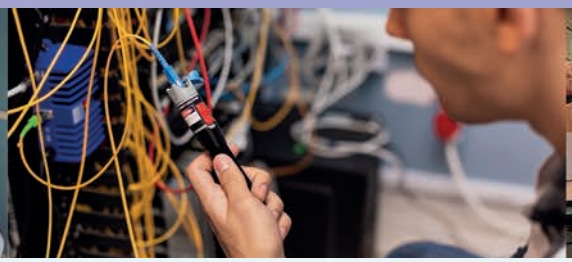
Le projet a fait l'objet d'un premier arrêt le 17 décembre 2024, puis d'une phase réglementaire de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA). Les avis recueillis ont été globalement favorables, validant les orientations et objectifs du programme. Après prise en compte de plusieurs observations de forme et demandes de précisions, un second arrêt du projet est intervenu le 9 avril 2025. Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) des Hauts-de-France a ensuite rendu un avis favorable le 15 mai 2025, confirmant la cohérence du document avec les politiques régionales et nationales de l'habitat. L'adoption définitive du PLHH est intervenue le 2 juillet 2025. Sa mise en œuvre s'accompagne d'un dispositif de suivi et d'évaluation destiné à mesurer l'avancement des actions engagées et leurs impacts sur le territoire tout au long de la période 2025-2031.

Ce nouveau PLHH constitue ainsi la feuille de route de la CA2C en matière d'habitat pour les six prochaines années, avec pour ambition d'améliorer les conditions de logement des habitants tout en accompagnant les transitions démographiques, énergétiques et environnementales du territoire.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

NUMÉRIQUE

Les chiffres clés


35 120
prises optiques installées dans les foyers et entreprises de la CA2C

1 053 600 €
de participation de la CA2C pour le déploiement du réseau fibre

1 327
participants aux 249 ateliers proposés par la conseillère numérique

19
Communes basculées sur le nouveau réseau fibre

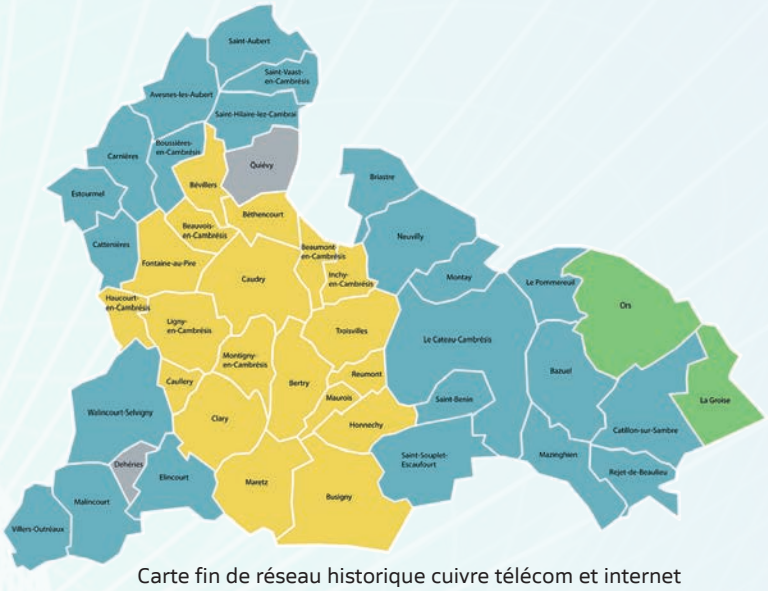
Le décommissionnement du réseau cuivre

Devenu vétuste, énergivore et trop coûteux à entretenir (environ 400 millions d'euros par an), le réseau cuivre vit ses dernières années. L'État a acté sa fermeture, obligeant Orange à le désactiver à l'échelle nationale d'ici 2030.

Sur le territoire de la CA2C, grâce à un raccordement à la fibre dépassant les 75 %, cette transition s'accélère : 19 des 46 communes du territoire ont d'ores et déjà basculé sur ce nouveau réseau.

Afin que ce changement se déroule dans les meilleures conditions, l'agglomération, en partenariat avec Orange, opérateur d'infrastructure historique, accompagne activement les communes concernées.

La carte, ci-contre, détaille le calendrier d'arrêt pour le reste du territoire.



Carte fin de réseau historique cuivre télécom et internet

- 31 janvier 2025
- 31 janvier 2026
- 31 janvier 2027
- 31 janvier 2028

Le numérique pour tous

À l'instar de 2024, les ateliers numériques se sont poursuivis sur le territoire de la Ca2C. Pour rappel, il s'agit d'accompagner et de familiariser toute personne aux différents usages du numérique et des dernières technologies (tablettes, smartphones, ordinateurs portables, etc.).

Notre territoire bénéficie d'un maillage solide en matière d'inclusion numérique, grâce à l'action de notre conseillère numérique soutenue par nos partenaires (APF France Handicap, centres sociaux). En 2025, notre agent a ainsi animé 249 ateliers, rassemblant 1 327 participants. Une dynamique riche, ponctuée de moments forts fédérateurs, à l'image de la Grande dictée numérique du 26 février (au Cateau-Cis).



La Grande Dictée Numérique - 26 février 2025

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

CADRE DE VIE

les chiffres clés







2
sites de services techniques (basés au Cateau-Cis et Caudry) sont nécessaires pour couvrir le territoire

48
agents ont travaillé pour la CA2C dont 27 titulaires et 21 contractuels

28
véhicules mobilisés quotidiennement par les différentes brigades

2,6 M €
d'investissement dans le cadre de vie (charges + matériels)

Les missions

Les équipes des espaces verts assurent des missions variées : taille, débroussaillage, élagage, plantations (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), création de massifs et de pelouses, abattage et dessouchage, ainsi que nettoyage, désherbage et bêchage. Le service dispose également de tracteurs équipés d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.

La brigade du patrimoine effectue de petits travaux et apporte son soutien aux équipes communales lors des chantiers. Elle intervient également dans la restauration du patrimoine communal, comme les monuments aux morts ou les abords des cimetières.

Le service peinture intervient principalement dans le marquage routier (passages piétons, stops, etc.). À la demande de certaines communes, les agents peuvent également être mobilisés pour repeindre des bâtiments communaux (salles de classe, de cérémonie, etc.).

Le service d'éclairage public, composé de 4 agents, assure des tournées quotidiennes dans l'ensemble des communes membres. Leur mission consiste à entretenir les 10 000 points lumineux et à moderniser le parc en remplaçant les anciens luminaires par des équipements LED.

Les chemins de randonnée sont entretenus toute l'année par une équipe de 3 agents. En plus de l'entretien, ils réalisent divers aménagements et veillent à la préservation de la nature, notamment en procédant au ramassage de nombreux dépôts sauvages.

Le bilan

30 Km
de taille et d'élagage

294
passages du bras faucheur, gyro et débroussaillage

8000 M²
de surface d'entretien sur les sites communaux

24
interventions dans les communes :
Travaux de rafraîchissement de bâtiments communaux, petits chantiers de maçonnerie, diverses réparations (clôture, murs, etc.)

20
interventions dans les communes : écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.

8
tonnes de peinture blanche utilisées pour sécuriser les rues du territoire

46
communes sont intégralement équipées de luminaires LED

Entre 500 et 550
armoires électriques entretenues en même temps que la rénovation du réseau aérien.

17
chemins de randonnée

147 Km
de chemins de randonnée

42 M³
de dépôts sauvages évacués

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Un service unique dans la région

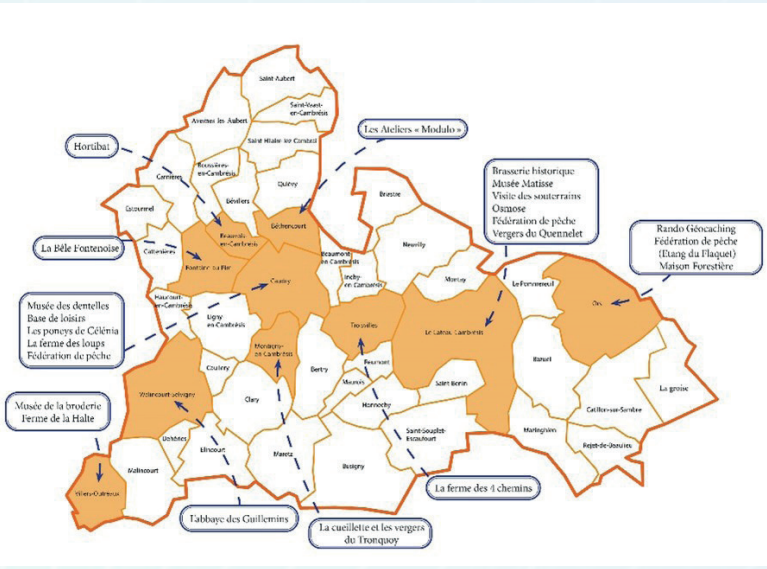
Le service des actions scolaires occupe une place essentielle auprès des écoles primaires du territoire.

Sa mission consiste à élaborer, proposer et coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles à destination des établissements élémentaires et maternels, en concertation avec les inspections académiques.

Ce dispositif, inédit à l'échelle régionale, illustre la volonté des élus de garantir à tous les élèves un accès privilégié à la culture et au patrimoine, tout en valorisant les ressources locales. Animé par une médiatrice, le service conçoit et déploie ce programme en s'appuyant sur un large réseau de partenaires, qu'ils soient institutionnels (musées) ou issus du secteur privé (experts scientifiques, fermes pédagogiques).

Un volet prévention, particulièrement apprécié, propose le prêt et l'installation de deux pistes d'éducation routière ainsi qu'une exposition sur les risques domestiques. Par ailleurs, une formation « Apprendre à porter secours » est dispensée à l'ensemble des élèves de CM1 et CM2.

Enfin, le service encourage la lecture en mettant à disposition des élèves plusieurs ouvrages tout au long de l'année scolaire.



Un programme articulé en 4 axes + 2 volets

Patrimoine local

Nature

Arts

Sciences

Prévention

Lecture





Les chiffres clés

86 250 € de budget

24 000 ouvrages livrés dans les écoles

42 animations en classe

33 écoles ont travaillé sur l'expo MAIF

317 classes
6 450 élèves

1 180 élèves ont reçu une formation de secourisme

275 sorties pédagogiques

32 écoles ont demandé la piste d'éducation routière

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

LES ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX

Le bilan





FRÉQUENTATION	DUO LE CATEAU-CIS		DUO CAUDRY	
	2024	***2025***	***2024***	***2025***
	60 905	67 114	109 767	117 028

Les deux centres nautiques sont situés sur les communes de Caudry et du Cateau-Cambrésis.
Ils proposent trois espaces bien distincts :

Espace aquatique

Sur les deux sites, il est composé d'un bassin sportif de 25 mètres comptant 6 lignes d'eau, d'un bassin d'activités, d'un bassin ludique et d'une pataugeoire.

Un pentagliss à l'extérieur au Cateau-Cis et un toboggan à Caudry complètent cette offre.

Espace bien-être

L'espace bien-être du Cateau dispose de deux saunas et d'un hammam

À Caudry, l'offre est plus étoffée avec un parcours Kneipp, un bassin zen, un hammam et deux saunas en extérieur.

Cet espace dispose également d'une tisanerie où les usagers peuvent profiter du thé ou de la tisane du jour tout en se relaxant.

Espace forme

Les espaces formes des deux sites ont des vocations différentes afin de proposer aux usagers un large éventail d'activités sportives hors d'eau.

L'espace forme du Cateau est principalement dédié aux cours collectifs à basse intensité et dispose de machines dédiées au renforcement musculaire et cardio. L'espace forme de Caudry propose des activités à haute intensité.







Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

LES ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX

Activités 2025

Accueil des élèves des établissements primaires - Financement intercommunal

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a financé 12 483 entrées à l'ENI du Cateau et 11 919 entrées à celui de Caudry. Huit à dix classes par semaine se rendent dans l'un de nos deux établissements nautiques. La CA2C accompagne l'ensemble des établissements primaires dans l'apprentissage de la nage à la fois par le biais du délégataire chargé de l'exploitation des sites (40 k €) et par le financement des transports (80 k €) des écoles vers les deux ENI.



La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé assuré par les enseignants et les éducateurs aquatiques, qui peuvent être assistés par des bénévoles agréés.

Accueil des élèves des établissements secondaires – Financement propre



L'ensemble des établissements du secondaire peuvent être accueillis sur les sites de Caudry et du Cateau-Cambrésis. Le financement de l'apprentissage de la natation est à la charge des établissements eux-mêmes.

En 2025, les collèges Jean ROSTAND du Cateau et Claude BERNARD de Busigny, ainsi que le lycée Camille DESMOULINS du Cateau-Cambrésis ont bénéficié de 2 090 entrées. Les collèges Jacques PRÉVERT et Jean MONNET à Caudry et François VILLON à Walincourt-Selvigny, ainsi que le lycée JACQUARD ont financé 6 468 entrées au site de Caudry.

Académie du savoir nager – Dispositif Récréa, délégataire chargé de l'exploitation des ENI

En plus de l'accueil scolaire, l'exploitant des deux ENI ouvre son Académie du savoir nager à tous dès 6 mois. Ce parcours accompagne chaque enfant et adulte vers la sécurité et l'autonomie dans l'eau. L'objectif est de cultiver le plaisir du milieu aquatique, pour ensuite amener chacun vers une véritable culture sportive et aquatique.



Accueil des associations sportives – Soutien à la SN4C



Au sein des deux complexes, des locaux sont mis à disposition du club pour entreposer le matériel. Ils bénéficient également de l'accès aux vestiaires collectifs. Ils disposent de quatre demi-journées pour privatiser le complexe afin d'organiser des compétitions ou des événements, ainsi que de créneaux quotidiens financés par la CA2C à hauteur de 30 000 € pour l'année 2025.

L'exploitant des sites a comptabilisé 2 425 entrées pour Caudry et 2 272 pour Le Cateau-Cambrésis.

Les chiffres clés

184 142
entrées cumulées
sur les deux sites

120 000 €
financés par la CA2C pour les écoles en
faveur de l'apprentissage de la natation

2
espaces nautiques
pour 63 000 habitants

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

CRÉMATORIUM

Les chiffres clés



1 030
crémations réalisées

72 ans
Moyenne d'âge des défunts
61 % sont des hommes
39 % sont des femmes

50
entreprises de pompes funèbres travaillent avec le crématorium

Un équipement unique



Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

Des travaux significatifs



Le jardin du souvenir



Les salons funéraires

Au cours de l'année, plusieurs opérations d'entretien et de modernisation des installations ont été conduites afin de garantir la qualité de l'accueil et la pérennité des infrastructures.

Les travaux les plus significatifs ont porté sur la réfection des bardages des salles de convivialité et des salons funéraires. Cette intervention s'imposait du fait de la dégradation du revêtement en bois, qui présentait des signes de pourrissement. Le remplacement de ces éléments contribue à assurer la durabilité des bâtiments tout en offrant aux familles un cadre plus accueillant.

Par ailleurs, pour accompagner l'évolution des besoins des usagers, un quatrième puits cinéraire a été aménagé au Jardin du Souvenir, renforçant la capacité d'accueil de cet espace de recueillement. Des travaux d'embellissement de ce même jardin ont été programmés début août.

Les 9 et 10 mai participation à l'opération du « Printemps des cimetières »
À cette occasion, une centaine de visiteurs se sont rendus aux portes ouvertes de l'équipement.

Évolution des crémations depuis l'ouverture du crématorium

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
628	748	718	756	1142	1079	937	990	1014	1030

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

GENS DU VOYAGE

Les chiffres clés

2
aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire

16
emplacements avec 4 blocs de 4 sanitaires pour chaque site

87,5 %
Taux d'occupation
100 % sur le site de Caudry
75 % sur le site du Cateau-Cis

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis exerce, au titre de ses compétences obligatoires, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Conformément au schéma départemental et aux dispositions réglementaires en vigueur, cette mission vise à garantir aux familles itinérantes des conditions de stationnement adaptées et sécurisées, tout en contribuant à une répartition équilibrée de l'accueil sur le territoire.

Deux aires d'accueil, situées à Caudry et au Cateau-Cambrésis, sont implantées sur le territoire communautaire. Elles disposent chacune de 16 emplacements équipés de branchements à l'eau et à l'électricité, ainsi que d'installations sanitaires conformes aux normes en vigueur, notamment en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En 2025, les deux équipements ont enregistré un taux moyen d'occupation de 87,5 %, identique à celui constaté en 2024, témoignant d'une fréquentation régulière et adaptée aux besoins du territoire. La gestion quotidienne, assurée par deux régisseurs, comprend l'entretien des équipements, le suivi technique ainsi que l'accompagnement administratif des familles. Elle permet de garantir la continuité et la qualité du service rendu.

L'année a également été marquée par plusieurs évolutions visant à simplifier la gestion des aires, à maîtriser les dépenses de la collectivité et à renforcer l'équité entre les usagers.

Depuis le 1er octobre, la gestion des abonnements d'eau (du site de Caudry) a été transférée de la régie communautaire à Noréade. Les occupants règlent désormais directement leur consommation d'eau auprès de cette entité, permettant ainsi de simplifier les démarches administratives tout en réduisant les coûts de gestion pour la CA2C.

Par ailleurs, entre novembre et décembre, des compteurs électriques individuels Linky ont été installés sur l'aire d'accueil de Caudry. Cette évolution permet aux occupants de bénéficier directement du tarif réglementé de vente de l'électricité, dit « tarif bleu ». Auparavant, l'électricité était fournie dans le cadre d'un contrat au tarif jaune souscrit par la collectivité, qui prenait en charge une partie du coût afin de rapprocher le montant facturé aux usagers de celui du tarif bleu.

La mise en place de compteurs individuels permet ainsi de réaliser des économies pour la CA2C, tout en responsabilisant les occupants sur leur consommation et en assurant un traitement plus équitable entre les usagers.


Sanitaires (douche/wc) - site de Caudry


Bureau d'accueil du site de Caudry


Vue sur le site du Cateau-Cis

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

FONDS DE CONCOURS

Un acte de solidarité



Les fonds de concours constituent un outil de soutien financier de plus en plus mobilisé par les intercommunalités au service de la solidarité territoriale. Réuni le 7 mars 2023, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) a réaffirmé sa volonté de maintenir et de renforcer ce dispositif, destiné à accompagner les projets d'investissement portés par les communes membres, dans une logique de coopération et d'équité territoriale.

Ce dispositif s'articule autour de trois volets thématiques :

Volet 1 : Projets d'intérêt local
Une enveloppe annuelle de 300 000 € est allouée à ce volet, le montant attribué à chaque commune ne pouvant excéder 40 000 €.

Volet 2 : Projets en faveur du développement durable
Ce second volet bénéficie d'une dotation annuelle de 200 000 €, assortie d'un plafond d'aide identique de 40 000 € par commune.

L'ensemble des communes membres de la CA2C sont éligibles à ces fonds, à l'exception de Caudry, du Cateau-Cambrésis et d'Avesnes-les-Aubert pour le volet 2, ces collectivités bénéficiant par ailleurs d'autres dispositifs de soutien financier spécifiques.

Volet 3 : Abribus
Dans le cadre de son projet de Territoire, l'Agglomération a fait de l'amélioration de la communication autour des transports en commun une priorité. Cela passe par une harmonisation du mobilier urbain, qu'il s'agisse des poteaux d'arrêt ou des abribus.

Pour accompagner les communes dans cette démarche, la CA2C a créé un fonds de concours spécifique. Celui-ci finance jusqu'à 50 % du reste à charge, dans la limite de 3 000 € par abribus, pour la création ou le renouvellement de ces équipements. Une enveloppe annuelle de 100 000 € est consacrée à ce dispositif, conditionnée à l'adhésion des communes au groupement de commande.

VOLET 1

Soutien aux investissements

Construction, aménagement ou réfection d'équipements sportifs, culturels ou de bâtiments communaux

Valorisation des espaces publics

Réhabilitation ou mise en valeur du patrimoine et des espaces naturels (parcs et jardins)

VOLET 2

Développement durable

Cantines scolaires des écoles publiques primaires (valorisation produits frais, réduction du gaspillage, etc.)

Transition écologique et rénovation énergétique des bâtiments publics

Restauration écologique pour la préservation et la valorisation des territoires

VOLET 3

Abribus

Création ou renouvellement des poteaux d'arrêts et abribus

Le tableau récapitulatif des fonds de concours attribués aux communes du territoire est présenté dans les pages suivantes

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

FONDS DE CONCOURS

Projets soutenus en 2025 - VOLET 1

Saint-Aubert
Rénovation couche de roulement - Rue de Villars
20 000 €

Mazinghien
Travaux de voirie
3 128 €

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Parking de 18 places avec borne de recharge
15 000 €

Montay
Sécurisation d'un bassin
918,50 €

Haucourt-en-Cambrésis
Remise en état partielle de la toiture du clocher
1 240 €

Béthencourt
Création d'une liaison douce entre Béthencourt et Caudry
20 000 €

Aménagement paysager du centre bourg
20 000 €

Clary
Création et réfection de trottoirs
20 000 €

Honnechy
Travaux de réfections des enrobés de voirie
13 522 €

Saint-Souplet-Escaufourt
Reconstruction des ateliers municipaux avec pose de panneaux photovoltaïques
20 000 €

Troisvilles
Agrandissement du Columbarium
5 561 €

Bazuel
Travaux - Rue de Catillon et Grand Rue
20 000 €

Bévillers
Acquisition terrain pour construction d'un bâtiment communal
20 000 €

Briastre
Extension du cimetière
16 740,90 €

Compact'Mobile
3 259 €

Caullery
Acquisition d'un tableau interactif pour l'école
1 125,95 €

Estourmel
Rénovation et équipement de la salle des fêtes
5 553,27 €

Fontaine-au-Pire
Rénovation des trottoirs (mise en oeuvre de matériaux perméables)
20 000 €

Quiévy
Rénovation énergétique de l'école publique
20 000 €

Saint-Hilaire-lez-Cambrai
Construction d'une salle omnisports
20 000 €

Ligny-en-Cambrésis
Extension du colombarium
3 193,50 €

Malincourt
Rénovation énergétique - Ecole Louis Berliot
20 000 €

Maurois
Rénovation atelier municipal
2 440,18 €

Rejet-de-Beaulieu
Pose de porte et de fenêtre
919,36 €

Villers-Outréaux
Construction école
20 000 €

Elincourt
Aménagement d'une cuisine dans la salle des fêtes
14 781,86 €

Busigny
Installation vidéoprojecteur
20 000 €

Catillon-sur-sambre
Mise en sécurité et isolation salle des fêtes
16 312 €

Cattenières
Réfection des allées du cimetière
5 364,45 €

Dehéries
Réfection voirie rue de l'église et chemin des brebis
12 940 €

Rejet-de-Beaulieu
Aménagement du jardin du souvenir
20 000 €

Reumont
Réhabilitation et rénovation énergétique de la salle des fêtes
20 000 €

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

FONDS DE CONCOURS

Projets soutenus en 2025 - VOLET 2

Montay
Travaux de plomberie
1 867,50 €

Quiévy
Rénovation énergétique de l'école publique
20 000 €

Bazuel
Changement des portes et fenêtres de bâtiments communaux
7 848,74 €

Beaumont-en-Cambrésis
Isolation de toiture et pose de volets à la cantine
14 654,46 €

Saint-Souplet
Reconstruction des ateliers municipaux avec pose de panneaux photovoltaïques
20 000 €

Caullery
Installation de panneaux LED sur des bâtiments publics
4 050 €

Clary
Modernisation de l'éclairage des bâtiments publics
11 511,77 €

Fontaine-au-Pire
Rénovation des trottoirs (mise en oeuvre de matériaux perméables)
20 000 €

Neuvilly
Rénovation énergétique de l'école maternelle
10 999,13 €

Ligny-en-Cambrésis
Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes
10 387,13 €

Briastre
Rénovation énergétique des bâtiments communaux
16 659,84 €

Malincourt
Rénovation énergétique école Louis Berliot
8 000 €
Rénovation énergétique école Maternelle + Mairie
12 000 €

Rejet-de-Beaulieu
Installation d'aérothermes
2 115,50 €
Amélioration énergétique de la salle des fêtes
7 094,50 €

Villers-Outréaux
Construction école
20 000 €

Beaumont-en-Cambrésis
Changement chaudière de l'école
2 110 €

Maretz
Remplacement de la chaudière de la mairie
2 925,50 €

Élincourt
Installation de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes
20 000 €

Briastre
Acquisition d'un bras faucheur
3 250 €

Catillon-sur-sambre
Mise en sécurité et isolation de la salle des fêtes
20 000 €

Dehéries
Création de noue rue de l'église et chemin des brebis
5 162 €

Reumont
Réhabilitation et rénovation énergétique de la salle des fêtes
20 000 €

Troisvilles
Réfection de la toiture de l'école
6 566,24 €

Projets soutenus en 2025 - VOLET 3

Troisvilles
Création de trois abribus
6 277,50 €

Beauvois-en-Cambrésis
installation abribus RD 643
2 700 €

Maretz
achat abribus double
4 802,50 €

Le Cateau-Cambrésis
Installation de deux abribus
5 805 €

Caudry
Installation de deux abribus
5 460 €

TOTAL	VOLET 1 : 382 443,95 €	VOLET 2 : 287 202,30 €	VOLET 3 : 25 045 €

* Dossiers éligibles au 3 décembre 2025

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Des syndicats hautement spécialisés

La Communauté d'Agglomération exerce un large éventail de compétences (cf. pages précédentes). Toutefois, certaines d'entre elles requièrent un niveau d'expertise technique particulièrement élevé, ainsi que des moyens humains et matériels importants.

Dans cette perspective, les élus communautaires ont fait le choix de déléguer certaines compétences à des structures spécialisées, afin d'en garantir la bonne mise en œuvre. C'est notamment le cas de la compétence relative à la valorisation et au traitement des déchets, confiée au SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets).

Pour l'exercice de cette compétence, la contribution financière annuelle de la CA2C au SIAVED s'élève à 8,4 millions d'euros.

Créé en 1977, le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) est un syndicat mixte fermé à la carte qui collecte, traite et valorise les déchets de ses 7 intercommunalités adhérentes.

Acteur dans le développement durable de son territoire, le Syndicat travaille dans l'intérêt de la population afin de vous offrir des équipements performants dans le respect des normes actuelles.

Depuis le 1er janvier 2024, le SIAVED intervient sur 259 communes, pour un total de 671 128 habitants répartis au travers de 7 intercommunalités.

Les missions du Syndicat sur l'intercommunalité :

- Proposition d'actions sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

- Mise à disposition de 6 déchèteries.

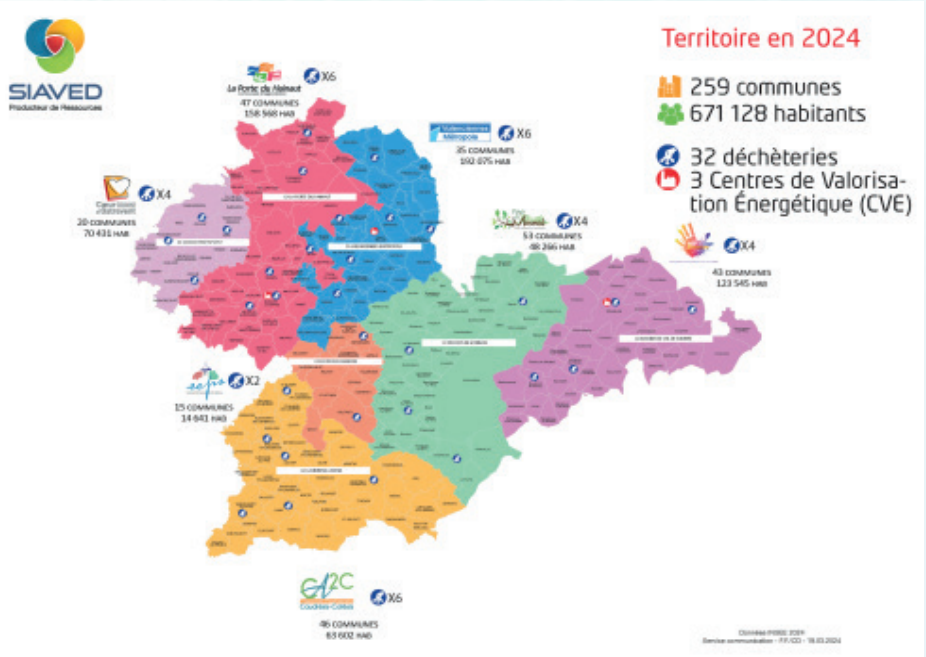
- Traitement et valorisation des déchets.

- Collecte des déchets en porte-à-porte.

Cotisation 2025 au SIAVED

8,5 M d'€

soit une augmentation de 16,6 % par rapport à 2024



Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Des syndicats hautement spécialisés

Les compétences relatives à l'eau potable, à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférées au SIDEN-SIAN, structure spécialisée dans la gestion des services publics de l'eau (cf. carte ci-dessous).

Noréade
Les Régies du SIDEN-SIAN

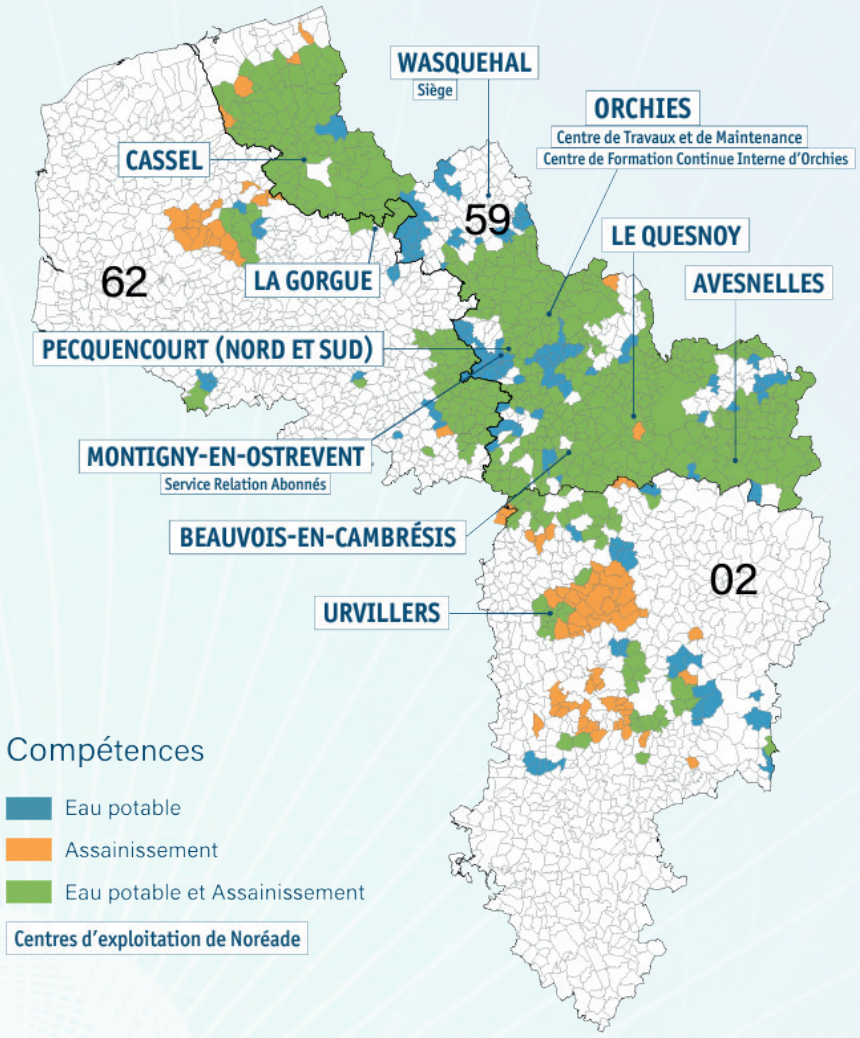
Le SIDEN-SIAN intervient sur un large territoire couvrant quatre départements (Nord, Pas-de-Calais, Aisne et Somme), et fédère près de 730 communes, représentant plus d'un million d'habitants.

Il exerce des compétences dans le domaine de l'eau et de l'environnement :

- eau potable,
- assainissement collectif et non collectif,
- gestion des eaux pluviales,
- défense extérieure contre l'incendie.

Ces missions sont assurées par ses régies à simple autonomie financière :
- SIDEN-SIAN – Noréade Eau,
- SIDEN-SIAN – Noréade Assainissement,

qui garantissent la mise en œuvre opérationnelle des services publics de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du périmètre d'intervention.



Par ailleurs, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée par plusieurs syndicats spécialisés, à savoir :

- le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin),
- le SYMSEE (Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut),
- SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois),
- SyMEA (Syndicat Mixte Escaut et Affluents).

Ces structures interviennent à l'échelle des bassins versants pour conduire des études, réaliser des travaux d'aménagement hydraulique, et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, tant végétales qu'animales.

L'ensemble de ces délégations représente une contribution financière annuelle de 2 millions d'euros pour la CA2C.

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58



Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le Bout des 19 - 59157 Beauvois-en-Cambrésis

accueil@caudresis-catesis.fr

03 27 75 84 79

www.caudresis-catesis.fr

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_141**
Objet :	**Délibération 2026/141 portant présentation du rapport d?activités de la Communauté d?Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200030633-20261007-DEL2026_141-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20261007-DEL2026_141-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2026_141.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20261007-DEL2026_141-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	402 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 141 RA_VERSION_FINALE_r.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20261007-DEL2026_141-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	13.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 octobre 2026 à 11h00min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 octobre 2026 à 11h00min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 octobre 2026 à 11h00min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 octobre 2026 à 11h01min37s	Reçu par le MI le 2026-10-13

Ce document a été mis en ligne le 14/10/2026 10:58